



POLITIK

Sozialamt statt Schlauch

Regierung und Kammer-Mehrheit sind gegen eine höhere Mindestrente. Das geht vor allem gegen die Frauen. Und die Bauern

U-Turn

La bourgmestre de Luxembourg, Lydie Polfer (DP), ne veut pas du Registre national des bâtisses et logements, ni du Registre national des logements abordables

Migrationswende

En suivant les nouvelles propositions européennes, le Luxembourg durcit sa politique d'asile

WIRTSCHAFT

Ausgebremst

Der Automarkt erlebte im ersten Halbjahr einen Umschwung: Das Interesse an Elektroantrieben stagniert, das Unternehmensleasing ist eingebrochen. Warum?

FEUILLETON

Luxemburger Tanzkunst erobert Schottland

Die Performance *Inlet* wurde für Auszeichnungen auf dem Fringe Festival nominiert



« Fly high »

IIII Bernard Thomas

Alors que le sud de l'Europe est en feu, *rtl.lu* s'interroge : « Bëschbränn am Ausland – Wéini dierf ech meng Vakanz gratis annuléieren ? ». L'Union des consommateurs recommande aux voyageurs de contacter leur tour opérateur : « Argumentez que vous ne vous sentez pas à l'aise de voyager vers une destination frappée par des feux forestiers ». Des méga-incendies ravagent le pourtour méditerranéen, du Portugal à la Turquie, en passant par l'Aude et le Péloponnèse. Depuis le début du mois, quelque 350 000 hectares de végétation ont brûlé en Espagne, quasiment une fois et demie la surface du Grand-Duché.

Aux futurs historiens, les catalogues de Luxair-Tours fourniront un vaste corpus pour analyser le déni climatique. « Cet été laisse entrevoir des perspectives aussi délicieuses que chaleureuses », promet l'édition 2025. La version « Excellence » (« un monde de privilèges ») s'adresse aux clients « les plus exigeants », souhaitant « travailler [leur] swing sous le soleil ». La crise climatique n'est évidemment pas évoquée sur les centaines de pages de prose publicitaire. Le mot « climat » est affublé d'adjectifs rassurants comme « clément » (Costa del Sol) ou « doux » (Portugal). Des « tableaux climatiques » renseignent sur les « températures maximales » pendant l'été. Selon Luxair-Tours, celles-ci se situeraient à 27 degrés pour Agadir, 28 pour les Pouilles, 29 pour Majorque ou 31 pour la Sicile. Des prétendues moyennes que les extrêmes des dernières années ont fait exploser.

En 2024, le nombre de voyageurs de Luxair-Tours a connu une hausse de sept pour cent. Dans les brochures 2025, les eaux sont invariablement « translucides », les plages « immaculées » et les villages « authentiques ». Aux employés hôteliers, on certifie un sens inné de l'hospitalité, qu'elle soit « inimitablement » grecque ou typiquement turque, « à l'italienne » ou puisant dans les « profondes traditions » de l'Égypte. Au fil des pages, les complexes et resorts « all inclusive » se suivent et se ressemblent. Malgré cette monotonie, Luxair-Tours promet « un suivi personnalisé » : « Sirotez votre cocktail YOU dès votre arrivée ». Les destinations proposées pour l'été sont exclusivement situées dans le Sud. Le catalogue continue à célébrer les complexes balnéaires surdimensionnés de la Mer Rouge aux îles du Cap-Vert, en passant par un bassin méditerranéen en surchauffe. Le dernier rapport annuel constate « une forte demande pour les voyages de loisirs vers des destinations-clés comme l'Espagne, l'Italie ou le Portugal ».

La classe moyenne affiche, elle, ses résidences secondaires sur Facebook. Le groupe « Lëtzeburger verlounen an lounen Vakanzenhaiser » compte près de 13 000 abonnés. On y retrouve une villa en Tunisie avec piscine, « mega safe ». Ou une maison à Madère avec « infinity pool, jacuzzi, sauna... » le tout « voll klimatiséiert, WiFi iwerall ». Ce *lifestyle* trouve son expression la plus aboutie dans l'œuvre d'Amal Blue, pseudonyme d'une enseignante cinquantenaire. Dans ses romans publiés à compte d'auteur (par exemple *Kerosin in den Rollen*, *Work Hard – Fly High*) et sur son blog (Look & Luxury), elle décrit ses séjours dans des resorts de luxe sur les îles Fidji et à Bali, ou dans les grands hôtels des métropoles les plus bling-bling. Le Centre national de littérature lui dédie une des 1 573 entrées de son *Dictionnaire des auteurs* : « Les destinations, surtout Dubaï, Shanghai et la Suisse, se voient érigées en modèles tournés vers l'avenir par rapport à une Union européenne dépeinte comme à bout de souffle en raison d'une politique d'immigration libérale, de la dégradation des valeurs [...]. L'autrice marque également un intérêt pour la chirurgie esthétique. »

Tout en promettant que ses nouveaux avions seront moins émetteurs (et moins bruyants), Luxair se plaint des « pressions réglementaires constantes », notamment de la tarification européenne du carbone, qui menaceraient le secteur. Avec ses offres « Metropolis », la compagnie aérienne tente d'inciter ses clients : « Évadez-vous le temps d'un week-end, rentrez chez vous l'esprit reposé ». Quitte à lâcher des centaines de milliers de kilos de CO₂ dans l'atmosphère, serait-on tenté d'ajouter. Si on voulait sérieusement atténuer le réchauffement climatique, on devrait limiter son budget annuel à deux tonnes de CO₂. (Le Luxembourgeois moyen en produit actuellement treize tonnes en moyenne, neuf si on en déduit le tourisme à la pompe.) Or, un aller-retour vers Majorque produit, à lui tout seul, plus d'une demi-tonne de CO₂. Pour compenser ce déplacement, peut-on calculer sur *lemonde.fr*, il faudrait soit diminuer son chauffage pendant plus de quatre ans, soit manger végétarien durant neuf mois, soit abandonner la voiture pendant trois mois. Mais quoique littéralement brûlante, la question climatique est passée au second plan. Ce *backlash*, Luxair-Tours l'avait pressenti dès 2020, en lançant sa campagne publicitaire « Friday for holidays ». Une manière symbolique d'enterrer Fridays for future. ●





Oliver Haimms

Rentner/innen
in Diekirch

Sozialamt statt Schlauch

IIII Peter Feist

Regierung und Kammer-Mehrheit sind gegen eine höhere Mindestrente. Das geht vor allem gegen die Frauen. Und die Bauern

Noch bis vor kurzem konnte man glauben: Ganz gleich, wie die Rententreform am Ende aussieht – Teil davon wird eine Erhöhung der Mindestrente sein. Denn ab Sommer vergangenen Jahres war viel von der Altersarmut die Rede. Die Salariatskammer hatte vorgerechnet, dass das Armutsrisiko Pensionierter ab 60 von 3,9 Prozent im Jahr 2010 auf 10,4 Prozent im Jahr 2022 gestiegen war. Ein Bericht der EU-Kommission über die „Adäquatheit“ der Renten in der Europäischen Union sah noch ein Stück besorgniserregender aus. Für Menschen ab 65 gab er das Armutsrisiko in Luxemburg mit elf Prozent an, neun Prozent bei den Männern, 13,6 Prozent bei den Frauen.

Die breite Öffentlichkeit nahm davon Kenntnis. Auch, weil das Statec ein „Budget minimum des seniors“ aufgestellt hatte. Gemessen an den Preisen vom November 2022, müsste eine alleinstehende Person ab 65 demnach über mindestens 2 551 Euro monatlich verfügen, um „dezent“ leben zu können, ein Seniorenpaar über mindestens 3 471 Euro. Weil die Mindestrente 2022 bei 2 035,19 Euro lag, und zwar brutto, und weil „Minimum“ und „Mindest“ semantisch nicht weit auseinanderliegen, lag der Schluss nahe, dass die Mindestrente um mehrere hundert Euro angehoben werden müsse.

Forderungen wurden laut. OGBL, LCGB und CGFP traten im Juli 2024 in ihrem Beitrag zum Rentenbericht des Wirtschafts- und Sozialrats für eine Anhebung der Mindestrente um zehn Prozent ein. Das wäre „un gain considérable pour les retraités le plus vulnérables“, der nur um 0,3 Prozent höhere Rentenausgaben mit sich brächte. Die Bauernzentrale verlangte im September 2024 zwanzig Prozent mehr. Die Parteijugend aus CSJ, Jungsozialisten, Jonk Liberal, Jonk Gréng und Jonk Léank trat diesen März einstimmig für mehr Mindestrente ein. Als kurz darauf die Kammer einen ganzen Tag lang über die Renten debattierte, plädierte die LSAP dafür, die Mindestrente um „mindestens 300 Euro“ zu erhöhen. Die Grünen boten „circa 400 Euro“ mehr. Die Piraten stellten fest, sie müsse „wahrscheinlich“ steigen. Die Linken forderten, sie an den sozialen Mindestlohn anzugleichen. Ein paar Wochen später tauchte eine Erhöhung um zehn Prozent – wie OGBL, LCGB und CGFP das vorgebracht hatten – in einem von vier Rentenreform-Szenarien der Fondation Idea auf. Zwar ginge in dem Szenario „Social“ die höhere Mindestrente einher mit sehr starken Kürzungen hoher und mittlerer Renten. Doch das Thema „mehr Mindestrente“ hatte damit auch der *think-tank* der Handelskammer weitergesponnen.

Auch Spitzenpolitiker der Mehrheitsparteien konnte man so verstehen, als sei ihnen eine Erhöhung der Mindestrente nicht fremd. DP-Fraktionspräsident Gilles Baum sagte dem *Land* vorigen Dezember, die Liberalen würden sich in ihrer Position zu einer Rentenreform von dem „sozialliberalen Profil“ leiten lassen, das sie in den zehn Jahren Regierungskoalition mit LSAP und Grünen geschärft hätten. Deshalb sei für sie „die Aufbesserung der kleinen Renten“ eine „Prämisse“ (*d’Land*, 13.12.2024). Drei Wochen vorher hatte Baums CSV-Amtskollege Marc Spautz im *RTL Radio* erklärt, es wäre „e komesche Wee“, würde man Pensionierten „d’office“ sagen, „du musst bei den Office social goen“. Deshalb sei „ganz kloer“, dass in die „Grondrent massiv investiert“ werden müsse.

„Grondrent“ ist zwar etwas anderes als die Mindestrente, aber Spautz’ Plädoyer, Pensionierte möglichst nicht ans Sozialamt zu verweisen, war deutlich. Und: In den *Schwätzmat*-Konsultationen, die CSV-Sozialministerin Martine Deprez zwischen Oktober 2024 und April 2025 führte, sei „la protection contre la pauvreté des personnes âgées“ eines der „cinq éléments sur

lesquels il existe une convergence de vues“ gewesen. So zitiert das Protokoll der Sitzung des Kammer-Ausschusses Santé & Sécu vom 2. Juli die Ministerin in ihrer großen *Schwätzmat*-Abschlussbilanz gegenüber den Abgeordneten.

In dieser Sitzung aber setzte Martine Deprez auch allen Spekulationen über eine Mindestrenten-Erhöhung ein Ende. Die Altersarmut werde „dans le cadre du Plan d’action national pour la prévention et la lutte contre la pauvreté“ behandelt, erklärte sie. Abgezeichnet hatte sich das schon in der großen Kammerdebatte am 19. März. Die 300 Euro mehr Mindestrente, wie die LSAP sie verlangte, und die circa 400 Euro, die den Grünen angemessen scheinen, kommentierte DP-Fraktionspräsident Baum: „Bei der LSAP hat ech bei mir d’Gefill, dat wär e Gaardeschlauch, mat deem Der wéilt iwwert d’Land fueren. Bei deene Grénge war et souguer e Pompiesschlauch.“

Das steht nicht unbedingt im Widerspruch zur „Prämisse“, die kleinen Renten aufbessern zu wollen. Es demonstriert, dass die Mindestrente offenbar nicht darunter fallen soll. So wird das in Deutschland gehandhabt, auf dessen Rentenformel die Luxemburger Formel zurückgeht. In Deutschland gab es noch nie eine Mindestrente. Dort muss, wessen die Rente zu klein ist, „d’office“ zum Sozialamt gehen.

Diesen Weg zumindest in der Tendenz auch in Luxemburg einzuschlagen, vertraten CSV und DP im März. Mochte Marc Spautz ihn vier Monate zuvor im Radio auch „komisch“ genannt haben. Der rentenpolitische Sprecher der CSV-Fraktion, Alex Donnersbach, fand, „an engem räiche Land wéi Lëtzebuerg däerf et net akzeptabel sinn, datt eis Senioren hiert Liewen an Onsécherheet oder Prekaritéit verbréngen“. Er erklärte das aber zur Herausforderung für die Sozialhilfe: Die Regierung solle „préiwen, wéi d’sozial Hëllefen nach méi staark un déi konkreet finanziell Situatioun vun de Pensionnairë gebonne kënnen ginn“.

Gérard Schockmel, der rentenpolitische Sprecher der DP, nannte eine Erhöhung der Mindestrente „ze vill simplistes“. Eine kleine Rente zu haben, bedeute nicht automatisch, finanziell schlecht gestellt zu sein. „De Pensionéierte kéint nach aner Revenuen hunn, zum Beispill vum Loyer op engem Appartement, dat him gehéiert, oder am Zesummenhang mat enger Ierfschaft.“ Eine niedrige Rente könne auch entstehen, „well ee während dem Berufsliewen de perséinleche Choix getraff hat, manner Stonnen ze schaffen, well dat engem finanziell ëmmer nach gutt duergaangen ass“. Die DP-Fraktion setze deshalb auf den Armutsbekämpfungsplan. Den DP-Familienminister Max Hahn schon vergangenes Jahr vorlegen wollte, und der nun für Ende dieses Jahres angekündigt ist. Der Plan, so Gérard Schockmel, werde neben gezielten Hilfen ein zentrales „Guichet social“ vorsehen und das Prinzip „Once only“ für weniger Verwaltungsaufwand bei der Zuerkennung von Leistungen.

Von der Hand zu weisen sind diese Argumente nicht. Sie bedeuten aber, dass die Zuständigkeit zur Verhinderung prekärer Lebenssituationen aus der Sozialversicherung herausgelöst werden soll. Der Unterschied zwischen Sozialversicherung und Sozialhilfe ist fundamental: Leistungen der Sécu sind Rechte, die unabhängig von der Einkommenslage sind. Sozialhilfe dagegen ist *means-tested*, wie der Fachjargon das nennt. Ob jemand Anspruch auf Sozialhilfe hat, wird geprüft. Ob sich daran mit der Zeit etwas ändert, auch. Das Stigma „Sozialhilfeempfänger“ könnte demnächst mehr Mindestrentenbeziehern anhaften.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Der politischen Tradition hierzulande entspricht das nicht unbedingt. Man könnte sogar behaupten, dass es ein Bruch ist mit bisheriger Politik. Auf jeden Fall mit einer, die Frauen besserstellte. Nicht zuletzt für sie war jener Passus in der Rentenreform von 1987 gedacht, der noch heute als Artikel 175 im *Code des assurances sociales* steht. Er erlaubt, rund ein Drittel eines Monats als vollen Arbeitsmonat anzuerkennen. Das bessert die Zahl der Jahre auf, bis der Bezug einer vollen Mindestrente nach 40 Jahren möglich wird. Vermutlich war diese politische Entscheidung eine der frauenfreundlichsten in der Luxemburger Sozialgeschichte.

Eine andere besondere politische Geste war 1979 die Ausweitung der Mindestrente auf die Landwirte. Dass die Bauernzentrale vor elf Monaten verlangte, die Mindestrente um zwanzig Prozent anzuheben – rund 500 Euro zum damaligen Stand –, dürfte damit zu tun haben, dass die Mehrheit der pensionierten Bauern nur die Mindestrente bezieht. Was einerseits nicht verwundert, weil nur 45 Jahre vergangen sind seit die Mindestrente auch im Agrarsektor gilt. Andererseits dürften viele Bauern für sich als freiberufliche Betriebsleiter und für ihre Ehefrau oder Partnerin nicht mehr Beiträge gezahlt haben, als für die Mindestrente reicht. Dabei bezuschusst der Staat die Rentenbeiträge der Landwirte in besonderem Maß. Vom Beitrag von 16 Prozent, den ein Landwirt als Versicherter und als Selbstständiger zahlen muss, übernimmt die Staatskasse das Äquivalent eines Viertels vom Mindestlohn. Außerdem schießt sie einen variablen Betrag zu, der abhängig ist vom Einkommen des Bauernbetriebs. Ökonomisch würde daraus folgen, dass der Ertrag vieler Betriebe kaum mehr hergibt, als Beiträge in Richtung Mindestrente zu entrichten.

Mittlerweile scheint die Bauernzentrale sich damit abgefunden zu haben, dass es keine Mindestrentenerhöhung geben wird. Im Frühjahr forderte sie, stattdessen die Staatszuschüsse am qualifizierten Mindestlohn auszurichten und nicht am unqualifizierten – Landwirte seien schließlich „qualifiziert“. Dass ihnen erlaubt werden soll, kurz vor der Pensionierung noch Rentenrechte nachzukaufen, ist eine weitere Forderung der Centrale paysanne. Ob die Regierung, und besonders die CSV, geneigt sein werden, für eine wichtige Wahlklientel einen Schlauch auszurollen, statt sie ans Sozialamt zu verweisen, bleibt abzuwarten. Dass die Entscheidung, die Mindestrente nicht zu erhöhen, insbesondere gegen die Frauen und die Bauern geht, liegt auf der Hand. Als Martine Deprez am 29. Januar in der Kammer-Kommission Santé & Sécu auf die Forderungen der Bauernzentrale angesprochen wurde, erklärte sie, dafür sei die Landwirtschaftsministerin zuständig.

In dieser Sitzung Ende Januar hatte die Sozialministerin zum ersten Mal angedeutet, dass eine Mindestrentenerhöhung nicht beschlossene Sache ist. Sie erwähnte eine Studie der Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS), die ergeben habe, dass die Sache mit der Mindestrente „komplex“ sei. So steht es in dem Bericht auch. Doch nur zwei der 47 Seiten, auf denen

es um die Wirkung von Sozialtransfers auf die Einkommenslage von Haushalten generell geht, sind der Situation von Pensionierten gewidmet. Zu ihnen stellt die IGSS fest, der „größte Teil“ jener Personen, die ein *complément* beziehen, das ihre Rente auf die volle Mindestrente hebt, gelange über die Schwelle von Prekarität hinaus, wenn man ihre Situation als Haushalt betrachtet – wie das für Sozialhilfeleistungen immer geschieht, im Gegensatz zu den personengebunden Leistungen der Sécu. Von den in Luxemburg ansässigen Mindestrentenbezieherinnen (meist sind es Frauen) sei rund die Hälfte verheiratet, hält die IGSS fest, weitere 40 Prozent verwitwet mit Hinterbliebenenrente. Entsprechend teilen die Lebenskosten sich entweder auf, oder es kann auf zwei Renten zurückgegriffen werden. Hinzu komme, dass eine Mindestrente auch Anrecht geben kann auf Hilfen aus dem Revis, auf die Teuerungszulage, die Energieprämie und verschiedene Steuerkredite. Und dass zumindest in den Steuerklassen 2 und 1a in diesen Fällen keine Einkommensteuer fällig wird. All dies in Betracht gezogen, habe eine solche Rentnerin 2023 über ein Jahreseinkommen von 30 414 Euro verfügen können. Wogegen die Schwelle zur Prekarität für eine Person sich auf 28 160 Euro belief. Nur wer die halbe Mindestrente bezog, nach 20 Beitragsjahren statt nach 40 für die volle Mindestrente, geriet mit 27 237 Euro unter diese Schwelle.

So einleuchtend es ist, dass Sozialhilfe wirkt – wieso daraus der politische Schluss gezogen wurde, die Mindestrente nicht zu erhöhen und nicht dem Grundsatz zu folgen, dass die Sécu eine auskömmliche Altersvorsorge bieten soll, ist unklar. Es könnte damit zu tun haben, möglichst wenig Renten exportieren zu wollen – 2024 überwies die Rentenkasse CNAP zum ersten Mal mehr Rente ins Ausland, als sie im Inland auszahlte. Falls die Schlussfolgerung so lautete, läge sie nah bei dem Ansatz, Luxemburger Sozialleistungen *frontaliers* möglichst vorzuenthalten. Nicht mit jeder politischen Tradition würde der Verzicht auf eine höhere Mindestrente dann brechen.

Und leider ist das Senioren-Minimalbudget des Stateg nur bedingt eine politische Entscheidungshilfe. Zwar wurde es mit dem festen Vorsatz aufgestellt, ein Minimum zu definieren. Die Dokumentation zum Senioren-Budget erläutert das: Sollten zum Beispiel Restaurantbesuche im Minimalbudget enthalten sein? Ja, wurde nach Diskussionen mit „Fokusgruppen“ entschieden, aber nur zwei pro Monat. Und eine Urlaubsreise? Ja, doch nur für eine Woche an die belgische Küste. Dann könne sogar Halbpension in einem Hotel (natürlich außerhalb der Saison) dem Minimum entsprechen. Denn dass ein alleinstehender Pensionierter eine Ferienwohnung mietet und sich dort alle Mahlzeiten selber zubereitet, gehe vermutlich an der Realität vorbei: Niemand fahre in Urlaub, um dort ähnlich wenig Gesellschaft zu haben, wie daheim.

Doch das Stateg-Budget orientiert sich an Pensionierten, die zur Miete wohnen. Während in Wirklichkeit 82 Prozent Eigenheimbesitzer sind und 77 Prozent ihren Kredit getilgt haben. So dass dem Senioren-Budget unterstellt werden könnte, es greife zu hoch. Dem widerspricht gegenüber dem

Die fundamentale Frage lautet, ob die Sécu eine auskömmliche Rente bieten soll

Land die Abgeordnete Djuna Bernard von den Grünen: „Das ist eine statische Sicht.“ Nicht nur würden Ehen geschieden und es könne sein, dass anschließend eine oder beide Ex-Eheleute zur Miete wohnen müssen. „Die Wohnungsnot ist außerdem groß genug, dass niemand wissen kann, wie viele Pensionierte in Zukunft Eigenheimbesitzer sein werden.“

Mit Blick auf die Zukunft hatte auch die Fondation Idea argumentiert, als sie in eines ihrer Reformszenarien eine höhere Mindestrente einbaute: Der Zuwachs der Altersarmutsrate um das Zweieinhalbfache innerhalb von zwölf Jahren deute vielleicht einen Trend an; das war für Idea ein Grund. Ein zweiter war der „Gender pension gap“, der laut EU-Kommission in Luxemburg 2022 bei 38 Prozent lag, zwölf Punkte höher als der EU-Schnitt und der drittgrößte nach Malta (45%) und den Niederlanden (40%). Er spiegelte den hohen Anteil nur teilweiser Beitragskarrieren von Frauen wider, was zur Mindestrente führen kann, so Idea.

Dass sich an der Position der Regierung zur Mindestrente bei der nächsten *Sozialronn* noch etwas ändert, könnte sein. Bei dem Treffen am 3. September wird es vor allem um die Renten gehen, und bei der letzten Runde am 14. Juli hatten OGBL und LCGB dem Vernehmen nach eine Erhöhung der Mindestrente verlangt. Doch nach allem, was über den letzten Vorschlag der Regierung bei diesem Treffen an die Öffentlichkeit gedrungen ist, scheint sie die Finger von den beiden „Stellschrauben“ im Rentenreformgesetz von 2012 lassen zu wollen: Dass die Anpassung bestehender Renten an die Reallohnentwicklung um mindestens die Hälfte gekürzt würde, sobald die Jahresausgaben der CNAP die Einnahmen aus Beiträgen übertreffen – womit die CNAP nächstes Jahr rechnet. Und dass die Jahresendzulage zu den Renten ersatzlos wegfiel, wenn der Beitragssatz steigt – am 14. Juli stellte die Regierung eine Steigerung um drei Mal 0,5 Prozentpunkte in den Raum. Blicke es bei all dem, könnte die Regierung argumentieren, dass der Verzicht auf das Stellschrauben-Drehen vor allem der Mindestrente zugutekomme. Auf ihr macht die Jahresendzulage 3,5 Prozent aus, dagegen 0,7 Prozent auf den – sehr theoretischen – 10 883,69 Euro Maximalrente im Privatsektor. ●



Am 3. September ist die nächste *Sozialronn*. Dort wird es vor allem um die Renten gehen

B

L

0

G

partis » pour rassembler en un bloc « la gauche, ou disons le libéral ». Au sein du LSAP, l'idée avait créé la consternation, et le *Spitzekandidat* avait dû rétropédaler. Quelques mois plus tard, le CSV tombait de 33,7 à 28,3 pour cent. Ce score historiquement bas, le « neie Luc » aura tout au plus réussi à le consolider en 2023 (29,2%). Le scénario d'une « droite omniprésente et trop forte », que craignait Schneider en 2018, ne s'est donc pas réalisé. BT

States [c'est-à-dire l'UE plus la Suisse, la Finlande, le Liechtenstein et l'Islande, *ndlr*], Ukraine, as well as the following Nato Indo-Pacific Partners : Australia, Japan, Republic of South Korea and New Zealand are permitted to participated in the consortium. » Des conditions de nationalité qui s'appliquent également aux employés qui participent aux projets. Le LTIO Tel Aviv a entretemps supprimé son post. BT

« Am Luxemburger Wesen...

... mag die Schweiz genesen », c'est le résumé qu'on pourrait tirer d'une interview publiée ce mardi dans la *Neue Zürcher Zeitung*. Le politologue suisse Joseph de Weck estime que la Confédération helvétique, totalement sonnée par les droits de douane (39%) que vient de lui infliger Trump, ferait bien de s'inspirer du Luxembourg et de l'Irlande : « Die beiden Länder zeigen, wie es geht, wenn man will. Wir haben vergessen, dass unser Wachstumspotenzial vor unserer Tür liegt ». Et l'expert libéral et europhile d'ajouter : « Luxemburg und Irland sind in der EU und nutzen den Spielraum, um ihre eigenen Interessen zu verfolgen. Das könnte ein Weg für die Schweiz sein. » BT

A Greener Shade of Pale

Et une autre mauvaise nouvelle pour l'environnement : « Les fonds de l'article 9, qui ont un objectif explicite de durabilité, ont continué d'enregistrer des sorties de capitaux pour le septième trimestre consécutif », note le Statec cette semaine, se référant à des chiffres de la CSSF. Ces fonds dits « verts foncés » ne pèsent plus que trois pour cent de l'ensemble des actifs domiciliés au Grand-Duché. De nombreux fonds ont été reclassés ces dernières années, après un resserrage de la réglementation

européenne. Pas moins de 61 pour cent des fonds se revendiquent désormais conformes à l'article 8, d'un vert si pâle qu'il en devient translucide. À moins qu'il ne vire au kaki : Depuis le début de la guerre en Ukraine, ces fonds ont vu « leur exposition aux entreprises de défense quadrupler », note le Statec. BT

GESUNDHEIT

Wo sitzt mein Arzt?

Offenbar gibt es nicht nur in Lothringen „désert médicaux“, sondern ansatzweise auch in Luxemburg. Den Eindruck macht die Aufschlüsselung der Allgemeinmedizinerinnen pro 1 000 Einwohner je nach Kanton, die CSV-Gesundheitsministerin Martine Deprez am Montag in ihrer Antwort auf eine parlamentarische Anfrage aus der DP-Fraktion gab. Besonders niedrig ist die Generalisten-Dichte in den Kantonen Vianden (vier Generalisten auf 1 000 Einwohnerinnen), Wiltz (19) und Remich (21). Dagegen beträgt sie im Kanton Luxemburg 292 und im Kanton Esch/Alzette 196. Die Dichte der Zahnärztinnen und Spezialisten (jeweils besonders klein im Kanton Vianden) schlüsselt die Ministerin ebenfalls auf, doch Allgemeinmediziner spielen eine besondere Rolle als Primärversorger. ^{PF}

POLITIK

Le recompositeur

Frank Engel est en train de se réinventer comme chroniqueur politique dans le *Tageblatt*. Dans une « analyse » parue ce samedi, le fondateur de Fokus (et ex-président du CSV) appelle à une recomposition du paysage politique. Au « centre gauche », il conseille de se rassembler et de constituer « une liste commune progressiste » en vue des législatives de 2028 ; ceci sur le modèle des travaillistes et écolos néerlandais qui sont sur le point de fusionner. « Wenn aus 120+ Kandidaten, die von zwei, drei oder vier Parteien aufgetrieben werden müssen, 60 wirklich Gute und Schlagkräftige würden [...] hätte eine solche Liste gute Chancen,

die nächsten Wahlen zu gewinnen », croit Engel. (Il a plus ou moins abandonné son propre micro-parti à Marc Ruppert.) Il fallait probablement un aventurier politique comme Engel pour repenser l'épineuse question de la recomposition politique à gauche. Début 2018, Etienne Schneider avait déjà lancé un pavé dans la mare, en partageant avec *Paperjam* quelques « réflexions personnelles », notamment celle de créer, au Luxembourg, un mouvement calqué sur le modèle d'En Marche. Le *Spëtzekandidat* socialiste exprimait alors son admiration pour Macron : « Il faut avoir les couilles pour faire bouger les choses... » Début 2018, tout le monde s'attendait à un raz-de-marée pour le CSV. Du coup, estimait Schneider, il fallait « fusionner les

LTIO Tel Aviv

« Do you have a project related to #defence activities? », demandait le bureau du Luxembourg Trade and Investment Office. Tel Aviv dans un post publié vendredi sur LinkedIn. Et d'inviter les entreprises à postuler au troisième appel à projets, focalisé sur le cyber, les systèmes autonomes et l'IA, que viennent de lancer la direction de la Défense avec les ministères de l'Économie et de la Recherche. La porte ouverte au complexe militaro-industriel israélien ? En fait non : Les critères d'éligibilité du *joint call* excluent de facto Israël qui n'est pas membre de l'Otan. Dans sa réponse au *Land*, le ministère de la Défense cite le *memorandum of understanding* : « Self-funded partners from Nato Members, EU EEA/EFTA

WIRTSCHAFT

**En cet an IV de la crise
immobilière,**

des premiers signes d'une « stabilisation » commencent à apparaître, estime le Statec cette semaine dans son Conjoncture Flash. Les crédits immobiliers augmentent (plus un tiers sur une année) et les carnets de commandes seraient en train de « se redresser ». En même temps, 57 pour cent des entreprises sondées se plaignent encore d'un manque de demande. Surtout, l'emploi dans construction a encore baissé au dernier trimestre (-582 personnes), note le Statec. Sur *RTL-Radio*, le vice-président de la Chambre des métiers, Paul Nathan, estime ce mardi que « quasi 4 600 emplois ont disparu » dans le secteur en 2024. Pour rappel : La précédente crise immobilière avait duré cinq années (1981-1986). BT

« De Pitt, d'Josette oder de Jhemp »

En 1977, l'ancien (et futur passé) Premier ministre, Pierre Werner (CSV), craignait un renforcement des « tendances à un capitalisme d'État » : Il ne faudrait « laisser s'accumuler au fil des années l'immense main morte de participations de l'État dans l'économie ». En 2000, la Chambre de commerce recommandait encore un « désengagement progressif » de l'État. Depuis le sauvetage des banques et le « socialisme pandémique », de telles revendications sont devenues plus rares. Dans une réponse à une question parlementaire, le ministre des Finances, Gilles Roth (CSV), liste ce mercredi les participations étatiques (qu'on peut également consulter sur le site de la Trésorerie de l'État). On y retrouve notamment des mastodontes internationaux comme BNP Paribas (1,12%) et Arcelor-Mittal (1,52% ; photo : juin 2023, lors de la pose de la première pierre du futur siège), les banques systémiques BGL (34%) et BIL (10%), ou les champions nationaux SES et Cargolux. Ces participations, rappelle Gilles Roth, auraient été prises « pour des raisons stratégiques et non pas à titre d'investissement », souvent dans un contexte de crise, parfois

pour « stimuler » le développement de nouvelles niches. À moins que ce ne soit simplement pour gérer des infrastructures et services publics.

Ces dernières années, le débat a surtout porté sur les nombreux mandats dans les conseils d'administration, occupés par des fonctionnaires méritants qui arrondissent ainsi leurs fins de mois. (Quelques *happy few* réussissent même à doubler leur traitement.) Ces mandats sont très convoités. En 2023, l'ancien *opening manager* du Freeport, David Arendt, appelait à libérer les hauts fonctionnaires de leurs conflits d'intérêts qui ne seraient « pas sains », en les remplaçant par des « personnes qualifiées recrutées directement par l'entité ». Même son de cloche chez Marc Niederkorn, directeur éphémère de la SNCI (octobre 2022 à juillet 2023), qui plaidait dans le *Land* pour des administrateurs capables de discuter « op Anhéicht » avec les CEO et les CFO. Et de raconter que lorsqu'il demandait pourquoi l'État était toujours actionnaire de telle ou telle société, on lui aurait parfois répondu : « Ah, ça c'est politique... » Ce que Niederkorn traduisait par : « Well de Pitt, d'Josette oder de Jhempp do am Conseil sëtzt an Tantieme kasséiert. » BT



U-Turn

IIII Erwan Nonet

Lydie Polfer ne veut pas du registre national des bâtisses et logements, ni du registre national des logements abordables. Elle s'oppose ainsi au gouvernement et s'affranchit du programme électoral du DP, comme des accords de coalition

Les communes doivent rester maîtres sur leurs territoires. C'est, en substance, la position que défend la bourgmestre de Luxembourg Lydie Polfer (DP), en évoquant le projet de loi visant à créer la base légale du premier Registre national des bâtiments et bâtisses du pays (RNBL). Le ministère des Affaires intérieures, en charge du dossier, explique que « la création du RNBL répond à une nécessité transversale dans les domaines statistiques, scientifiques, administratifs, fiscaux et pour la planification. »

Pilier de la future fiscalité foncière, le RNBL est important pour le gouvernement car il formera le socle juridique de l'impôt national sur la non-occupation de logements (INOL). Lydie Polfer s'oppose donc frontalement à un projet porté par le ministre du Logement Claude Meisch (DP, comme elle), conjointement avec son homologue des Affaires intérieures, Léon Gloden (CSV). Elle renie ainsi les accords de la coalition CSV-DP, pourtant les mêmes couleurs que son équipe à l'Hôtel de Ville. « Nous n'avons pas besoin d'un registre national des logements vides, mais d'une définition précise de ce qu'est un logement vide. Si les choses étaient plus claires, nous pourrions mettre cette taxe en place nous-même. » Soit sans l'État, cqfd.

Pour la bourgmestre de Luxembourg, établir le RNBL s'apparenterait, au choix, à des « des travaux d'Hercule » ou au « mythe de Sisyphe ». Elle met en avant « le grand nombre de fonctionnaires qu'il faudra embaucher pour faire le tour des 22 296 adresses recensées dans la capitale, un

Le chiffre officiel de la population pourrait dépasser la réalité de plus de dix pour cent

coût très élevé qui ne permettra pas de créer un seul logement. *Méi, a méi séier bauen* reste pourtant la priorité, non ? »

Lydie Polfer n'a pas tort, sa Ville se trouve effectivement devant une montagne. Mais c'est aussi un peu de sa faute. Certes, elle tient un registre des adresses, mais la capitale n'a jamais produit de base de données complète concernant les logements. Une adresse comptant souvent plu-

sieurs logements. Les autres communes du pays utilisent pour cela un logiciel développé par le SIGI, mais Luxembourg étant la seule à ne pas faire partie du syndicat intercommunal, elle travaille avec ses propres interfaces. Certaines villes, notamment dans le Sud, disposent déjà de listes pratiquement à jour.

Lydie Polfer reconnaît implicitement ce manque en expliquant que « les 22 296 adresses ne sont pas toutes des logements, ce sont aussi des commerces, des bureaux... À titre de comparaison, nous n'avons que 19 650 compteurs d'eau. » Si le RNBL est créé, la tâche de tout recenser et enregistrer sera immense. « Vous vous rendez compte que pour remplir le RNBL, il faudra aller dans chaque maison pour vérifier la situation avant de donner à chaque logement son numéro national ? » La bourgmestre s'inquiète notamment des bâtiments construits avant 1988, date à partir de laquelle l'établissement d'un cadastre vertical est devenu obligatoire. « Nous n'aurons pas tous les documents d'origine pour les anciens bâtiments. En plus, ces immeubles ont souvent été rénovés, voire transformés, ce qui a nécessité de nouvelles autorisations de construire. Il faudra encore implémenter tout cet historique dans le RNBL. »

Si elle assure pouvoir donner précisément le nombre d'appartements qui ont fait l'objet d'une autorisation de construire par la commune, beaucoup de spécialistes ne sont pas aussi confiants. Principalement parce que ces autorisations visées par la Ville ne livrent qu'une vue partielle du flux, et pas du stock. Dans le dernier

épisode du podcast de RTL, sorti la semaine dernière, « La bulle immo », Antoine Paccoud, coordinateur de l'Observatoire de l'habitat (une joint-venture entre le Liser et le ministère du Logement) doutait : « Combien de logements a-t-on à Luxembourg-Ville, je pense que personne n'est capable de le dire aujourd'hui ». Il exposait le cas des maisons de rapport (des résidences appartenant à un seul propriétaire) qui sont considérées comme une seule adresse.

Il se déclare chez la bourgmestre

Cette sous-estimation s'ajoute à d'autres approximations qui concernent le comptage de la population. C'est logique, si l'on ne connaît pas exactement le nombre de logements, il paraît difficile de savoir combien de personnes y vivent. D'autant que seuls 59 pour cent des habitants de la capitale ont répondu au questionnaire du dernier recensement (74 pour cent pour l'ensemble du pays), ce qui représente un risque de biais considérable.

Le contexte, il est vrai, n'est pas simple. La Ville est la porte d'entrée d'une bonne partie des expatriés qui viennent s'enregistrer ici pour la première fois. Si, plus tard, ils déménagent dans une autre commune luxembourgeoise, ils seront automatiquement désinscrits, mais ce mécanisme n'existe pas s'ils quittent le Grand-Duché. Ils restent alors inscrits sur les listes de la capitale. Le rapport de l'Observatoire social de la Ville de Luxembourg (2022) souligne à quel point la population est



Lydie Polfer et Patrick Goldschmidt à l'ouverture de la Schueberfouer en 2023



mobile et volatile. Lydie Polfer illustre : « Dix pour cent de la population change chaque année. »

Beaucoup de nouveaux arrivants restent peu de temps, ce qui explique le net accroissement de l'offre de chambres meublées et de colocations. La procédure judiciaire lancée en 2020 par l'Administration des contributions directes contre Carole Caspari, fondatrice d'Altea Group, avait été un révélateur. Cette société, via le site *furnished.lu*, s'est fait une spécialité de la location de chambres meublées. Elle en gère environ un millier. Le *Land* avait révélé en 2016 que la Business Woman 2015 (prix décerné par la BIL et PWC) détenait en son nom propre un grand nombre de chambres (98 en 2020). Une activité que le Tribunal administratif avait estimée commerciale, et pas une simple gestion de patrimoine privé.

Toujours à la mode, le coliving séduit aussi la Ville qui a acheté en vente à l'état futur achèvement (Vefa) une résidence à Dommeldange avec 25 appartements et 92 chambres destinés à ce mode locatif. « Nous sommes déjà en contact avec des institutions à proximité qui aimeraient proposer une telle offre aux personnes qui les fréquentent », relève la députée-maire.

Ces types d'hébergements, moins chers que les locations classiques, sont typiquement destinés aux courtes durées. Un turn-over qui complique la traçabilité administrative. Ce flou se traduit de manière explicite dans les chiffres de la population apportés par la Ville et par le Statec. Jusqu'à une période récente, il n'était pas rare de constater des écarts de plusieurs milliers de personnes pour la même année. Deux exemples : en 2010, la Ville donne le chiffre de 93 865 habitants et le Statec 90 848, tandis qu'en 2018, la Ville indique 119 214 habitants et le Statec 116 323. François Peltier, responsable de l'unité Population et Logement du Statec explique au *Land* que, jusqu'en 2017, le Statec se basait sur son dernier recensement (un tous les dix ans), puis la population était estimée chaque année en décomptant du dernier bilan les décès et les émigrations, tout en y ajoutant les naissances et les immigrations, soit « les quatre composantes démographiques qui influent sur le nombre d'habitants ». La méthode change en 2017. Désormais, le Statec calcule le stock de population à partir du Registre national des personnes physiques, géré par le Centre des technologies de l'information de l'État, mais dont les données sont fournies par les communes.

Les deux sources sont désormais corrélées, mais les chiffres sont-ils plus fiables ? Puisque tout dépend de la politique d'enregistrement et de suivi des communes, c'est loin d'être évident. À minima, on note que la collecte des données ne sera pas uniformisée dans le pays.

Lydie Polfer reconnaît que le système a connu des ratés. « Avant 2022, il suffisait de donner son adresse [au bureau de la population, ndlr] et c'était tout. » L'absence de vérification de pièces justificatives rendait l'inscription extrêmement facile. Habiter administrativement la capitale sans y vivre était un jeu d'enfant. « Nous nous sommes rendu compte de l'ampleur du phénomène pendant le Covid. La Ville avait envoyé un courrier à tous les habitants pour leur dire qu'ils pouvaient venir chercher des masques et la poste nous a retourné beaucoup de lettres, bien plus d'un millier, avec la mention 'N'habite plus à l'adresse indiquée'. Nos services ont été vérifier sur place et, effectivement, ils ont constaté que de nombreuses personnes n'habitaient pas aux adresses qu'ils avaient déclarées. Nous les avons radiés d'office. » Cette problématique s'est invitée jusque dans sa boîte aux lettres : « Un jour, j'ai reçu un courrier pour quelqu'un qui s'était inscrit à mon adresse personnelle. »

Depuis 2022, pour déclarer sa domiciliation, les propriétaires doivent présenter une facture (eau, électricité) ou un acte notarié. Les locataires doivent venir au Bierger-Center avec une copie du bail à loyer. « On peut toujours les falsifier, mais, tout de même, ça limite les abus », affirme Lydie Polfer.

Un appel à la fronde ?

Désormais, dès que la Ville a connaissance d'un faux inscrit, elle le raye des listes. « Ce sont souvent des propriétaires qui, nous interpellent lorsque, comme j'en ai fait l'expérience, ils reçoivent du courrier pour une personne qui s'est enregistrée frauduleusement chez eux. » Entre 2020 et 2024, 2 300 à 3 000 personnes ont été radiées chaque année. Une certaine proportion correspond à de vrais fraudeurs (742 en 2022, rapportait le *Tageblatt* à la suite d'un conseil communal), les autres sont des personnes qui ont simplement déménagé sans se désinscrire.

Au final, les combines et les imprécisions induisent nécessairement une surestimation

du nombre réel d'habitants dans la capitale. Mais puisque les bonnes bases de données manquent, il est difficile d'évaluer le delta. En off, des connaisseurs du sujet avancent que le chiffre annoncé pourrait dépasser la population réelle de plus de dix pour cent. C'est invérifiable, mais ce serait énorme. Le nombre d'habitants, par exemple, pondère les subventions de l'État aux communes. Si la somme versée à Luxembourg était supérieure à ce qu'elle devrait être, les 99 autres communes seraient alors lésées.

Ce que la bourgmestre souhaite, encore une fois, c'est que les communes gardent la main sur leur politique de logement. Pourtant, dans le passé, ça n'a pas toujours été une réussite. On se rappelle de l'initiative prise en 2012 par son prédécesseur Paul Helminger, libéral lui aussi, qui avait essayé de s'attaquer au problème en axant son action sur les bureaux et commerces installés dans des logements. Une enquête avait eu lieu, mais suite à une question de procédure, les résultats n'avaient pas été publiés. « Nous n'avions pas le droit d'utiliser

les données personnelles pour mener cette initiative », se souvient la bourgmestre.

La position que défend Lydie Polfer est un vrai caillou dans la chaussure du gouvernement. En s'opposant à la création de ces registres nationaux, la patronne de la capitale appelle à la défense jusqu'au-boutiste de l'autonomie communale. Est-ce un appel à la fronde ? Aucun autre bourgmestre ne contestera le fait que remplir le Registre national des bâtiments et logements sera un travail immense, qui demandera beaucoup de temps et certainement du personnel supplémentaire. Mais même le Syvicol ne va pas aussi loin. Dans son avis au premier projet de loi (décembre 2022), il liste bien plusieurs points de désaccord, mais déclare soutenir « en principe la création des registres nationaux et communaux des bâtiments et des logements. »

Le ministère des Affaires intérieures espère déposer le projet de loi « dans le courant de l'année 2026 ». Lydie Polfer souffle que si elle devait être votée, « nous n'aurons pas le choix, il faudra bien l'appliquer ». ●

Elle ne veut pas du Renla non plus

La bourgmestre de Luxembourg rappelle régulièrement que la Ville a acheté 200 logements en vente en l'état de futur achèvement pour un montant d'environ 200 millions d'euros. Mercredi, elle a déclaré au *Land* que ces logements seront placés sur le marché locatif abordable. Mais pas question de les intégrer au futur Registre national du logement abordable (Renla).

Le Renla permettra de croiser le fichier des candidats (il devrait y en avoir autour de 10 000) avec celui des logements disponibles dans tout le pays. « Aujourd'hui, chaque bailleur social dispose de sa propre liste de demandeurs. Les personnes qui souhaitent obtenir un logement abordable doivent donc multiplier les inscriptions auprès des

bailleurs pour augmenter leurs chances de trouver quelque chose », explique Luis Carvalho, responsable du service Informatique, processus et données au ministère du Logement, en charge de la création du registre. Pour les demandeurs, le Renla simplifiera donc grandement les démarches administratives.

Mais Lydie Polfer juge cet outil tout à fait inutile pour la capitale. « Nos services font ce travail tous les jours, ils n'ont pas besoin d'un registre national. Je ne vois pas ce qu'il nous apporterait de plus. Et nous ne voulons pas qu'on nous impose les personnes qui vivront dans nos appartements. » Luis Carvalho assure pourtant que « le choix final reviendra toujours au bailleur, aucun locataire ne sera imposé par le Renla. » Le registre devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2026. Partout, sauf en Ville. EN



Migrationswende

IIII France Clarinval

En suivant les nouvelles propositions européennes, le Luxembourg durcit sa politique d'asile

Le terme *Migrationswende* (tournant migratoire) est une création lexicale de l'actuel chancelier Friedrich Merz (CDU) et de son ministre de l'Intérieur Alexander Dobrindt (CSU). Ce tournant signale clairement que le nouveau gouvernement allemand a mis fin à la « culture de l'accueil » chère à Angela Merkel (de la même CDU). L'expression n'a pas fait son entrée dans le dictionnaire luxembourgeois mais l'idée politique poursuit son chemin auprès du gouvernement Frieden-Bettel.

Ainsi, dans une réponse à une question parlementaire des socialistes Liz Bras et Franz Fayot, le ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden (CSV), explique que le gouvernement est favorable aux propositions de la Commission européenne qui autoriseraient le renvoi d'un demandeur d'asile vers un « pays tiers sûr » avec lequel il n'a aucun lien direct. Il considère aussi les centres d'accueil hors des frontières de l'UE pour les demandeurs d'asile déboutés comme « une option pertinente ». Ces deux propositions doivent « permettre d'accélérer les procédures d'asile et de réduire la pression sur les systèmes nationaux », selon les mots du ministre. Il estime que « le cadre actuellement en vigueur ne répond plus de manière adéquate aux défis actuels, rendant une réforme nécessaire. »

Le ministre Gloden abonde ainsi dans le sens de la droite conservatrice et radicale, dominante au Parlement européen et présente dans de nombreux gouvernements parmi les États membres. Le PPE, première force politique en Europe, appuie pour imposer son agenda anti-immigration et se rapproche des positions de l'extrême droite. Ursula von der Leyen et la Commission se sont alignées sur cette nouvelle voie. Actuellement, moins de vingt pour cent des décisions d'expulsion sont suivies d'effet au sein de l'UE. Bruxelles veut explorer « de nouvelles solutions » pour les accélérer. Après le Pacte sur la migration et l'asile de 2024, les nouvelles propositions durcissent la politique européenne en la matière.

La révision de la Directive « Retour » permettrait aux États membres de créer des « hubs retour » dans des pays tiers dits « sûrs » pour y transférer les personnes en voie d'expulsion. Le monde associatif rejette ce projet, craignant que les droits humains ne soient pas respectés dans ces centres. Leur administration et leur financement sont aussi sujets à discussion. Léon Gloden voit cette proposition d'un bon œil pour « rendre les procédures de retour plus rapides, simples et efficaces ». Sa position va à l'encontre de celle défendue par Jean Asselborn (LSAP), son prédécesseur sur le ressort de l'immigration. Il s'était opposé à toute externalisation du droit d'asile dans des pays tiers. « Il est crucial que le critère de connexion obligatoire dans le cadre du concept de pays tiers sûr soit maintenu », avait-il déclaré en octobre 2023.

Mais la réponse de Léon Gloden est aussi en désaccord avec ce que Luc Frieden a exprimé en octobre dernier encore. Le Premier ministre s'était déclaré « très sceptique » à l'égard de ces centres situés en dehors de l'UE dans lesquels les personnes déboutées attendent leur retour forcé. Devant les députés, il avait estimé que cette solution n'est « pas viable à long terme ». Il préférerait développer la coopération avec les pays d'origine des demandeurs. La semaine dernière, au micro de *Radio 100,7*, la députée Liz Braz soulignait ce changement de position du CSV : « Dat ass e Modell, dat net akzeptabel ass. Ech sinn iwwerrascht dass dat elo esou séier ëmgeschloen ass. »

En répondant au *Land*, les services du ministère des Affaires intérieures ne voient ni un revirement, ni une incompatibilité. « Il s'agit de différents concepts qui ne sont pas interchangeables », écrivent-ils. Leur réponse pointe la différence entre le modèle dit « rwandais » ou « albanais » où sont transférés les demandeurs en attente de réponse et le projet de centres « destinés à accueillir exclusivement des personnes en séjour irrégulier, ayant épuisé toutes les voies de recours judiciaires possibles et refusant un retour volontaire vers leur pays d'origine. »

membres pourront considérer une demande d'asile comme irrecevable lorsque les demandeurs pourraient bénéficier d'une protection effective dans un pays tiers considéré comme sûr pour eux », indique la Commission. Elle assure qu'elle contrôlera les accords passés entre les États membres et ces pays tiers. Pour être considérés comme « sûrs », ces pays devront remplir un « certain nombre de conditions, des garanties juridiques pour les demandeurs d'asile et l'assurance du respect des droits fondamentaux ».

Le centre et la gauche de l'hémicycle européen, tout comme un grand nombre d'associations dénoncent : « Baladés d'un pays à l'autre, les migrants se trouveront en situation de vulnérabilité, voire de maltraitance », écrit par exemple Amnesty International. La liste actuelle des « pays sûrs » (le Kosovo, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Inde, le Bangladesh et la Colombie) est aussi sujette à caution. L'association belge CNCD (Centre national de coopération au développement) note par exemple : « En Égypte, la répression politique et les refoulements de migrants, en particulier originaires du Soudan, sont pratiqués de manière systématique ». Ou « En Tunisie, les discours racistes d'État et les violences à l'égard des personnes d'origine subsaharienne, parfois abandonnées en plein désert, sont récurrents ».

Selon le ministère des Affaires intérieures, « pour s'assurer que le pays tiers respecte les droits fondamentaux et le droit international, une évaluation approfondie est menée à partir d'un éventail de sources d'informations provenant notamment des États membres, de l'Agence pour l'Asile, du Service européen pour l'action extérieure, du Haut-Commissariat pour les réfugiés et d'autres organisations internationales concernées. » Cependant, cette approche néglige l'analyse de fond des situations individuelles et multiplie les risques de refoulements en chaîne. « Elle transforme la protection de l'asile en un jeu macabre de chaises musicales, où la responsabilité est constamment renvoyée à un tiers sans jamais être réellement assumée », martèle le CNCD.

Amnesty International n'est pas plus tendre : « Au lieu de dépenser du temps et des ressources à se décharger de ses responsabilités sur d'autres pays, l'UE devrait investir dans ses propres systèmes d'asile et permettre aux demandeurs d'asile de commencer à reconstruire leur vie. »

En faisant valoir que le Grand-Duché a doublé ses capacités d'accueil entre 2015 et 2024, les services de Léon Gloden mettent en évidence la saturation du système. « Avec 8 000 lits et un taux d'occupation de 98 pour cent, on mesure la nécessité d'une gestion efficace des flux migratoires et l'importance de la lutte contre la migration irrégulière. »

La proposition de la Commission européenne est actuellement discutée au sein du groupe de travail « Asile », une instance préparatoire du Conseil. L'actuelle présidence danoise a annoncé qu'elle souhaitait faire avancer ce dossier durant les six mois de son mandat. Le Parlement européen devra se prononcer et les États membres entériner les décisions. En attendant, le gouvernement luxembourgeois « a comme ambition de continuer à offrir une protection à ceux qui en ont besoin, tout en accélérant les procédures de retour pour les personnes déboutées et en séjour irrégulier », confirme le ministère. « Il n'est pas prévu, à ce stade, de conclure un accord ou un arrangement avec un pays tiers en vue d'externaliser la procédure d'asile », répond Léon Gloden aux députés. « Ça veut dire que ce n'est pas exclu », rétorque Liz Braz. La bataille n'est pas qu'idéologique, elle est aussi sémantique. ●



La Commission européenne veut faciliter les expulsions de migrants

La redéfinition de la notion de « pays tiers sûr » suscite également de vives critiques de la part des organisations qui aident les réfugiés. Jusqu'à présent, pour expulser les demandeurs déboutés vers un pays tiers, les autorités chargées de l'asile devaient démontrer l'existence d'un lien entre le demandeur et ce pays (son pays d'origine, lieu où vit sa famille ou où il a travaillé...). Désormais, le simple transit du demandeur d'asile dans un pays avant son entrée dans l'UE pourra suffire à justifier son expulsion vers ce pays. C'était une demande de l'Italie, qui souhaite renvoyer en Tunisie nombre d'arrivants sur ses côtes. Les États membres pourront également négocier un arrangement avec un pays jugé sûr, sans établir la preuve d'un lien préalable. En s'appuyant sur cette notion, « les États



Steven Milbert expose sa vision de l'écologie

Hal deng Stad propper

IIII Léo-Paul Hoffmann

Les Jonk Demokraten viennent de publier six solutions « concrètes » pour la protection du climat, de la biodiversité et de la qualité de vie. Des propositions conçues pour sauver les apparences

Sur la terrasse du café « Kleng Gemeng » à Mamer, Steven Milbert, vice-président de la jeunesse démocrate et libérale, enseignant en histoire au Lycée Technique d'Ettelbruck, raconte sa vision de l'écologie. Enfin surtout l'irréfutabilité de l'existence d'un réchauffement climatique : « Nous sommes conscients qu'il faut changer certaines choses et que le Luxembourg peut apporter une petite contribution ». Selon les jeunes libéraux, l'écologie se fait en harmonie avec l'économie : « Nous ne voulons surtout pas devenir le parti des restrictions, il faut soutenir les entreprises dans la transition écologique. »

Or, dès la première solution « concrète » proposée, on bute sur une limitation : la diminution de la vitesse maximale lors des heures de pointe sur l'autoroute de 130 à 110 km/h. Selon Steven Milbert, la cause des bouchons ne proviendrait pas du nombre de voitures présentes sur la route, mais plutôt d'un « usage abrupt des freins ». En contrepartie, certains tunnels « adaptés » verraient leur limitation de vitesse augmentée de 90 à 110km/h afin de garder un trafic fluide et constant... jusqu'au feu rouge à l'entrée de Luxembourg.

L'augmentation de la limite de vitesse dans les tunnels est un serpent de mer. Elle revient régulièrement dans le débat public à travers des pétitions, sans jamais se concrétiser. En janvier 2023, une réponse du ministre de la Mobilité du précédent gouvernement, Francois Bausch (déi gréng), clôturait une nouvelle fois le débat : « En ce qui concerne la vitesse maximale autorisée de 90 km/h dans les tunnels, celle-ci correspond au niveau de risque accepté lors de leur conception ». Quatre ans plus tôt, c'était au président de la Sécurité routière de calmer les ardeurs des pétitionnaires. Interrogé par RTL, Paul Hammelmann ne gardait pas sa langue dans sa poche : « C'est juste de l'idiotie et du populisme ! »

Selon une étude d'Eurostat, Luxembourg est considérée comme la ville la plus propre de l'Union européenne par ses habitants. 95 pour cent des résidents sont satisfaits de la propreté de leur ville. Paris (49 %), Berlin (45 %) et Rome (9 %) sont loin derrière. Pourtant, les jeunes libéraux ne sont pas satisfaits : « Je vois quand même certaines poubelles qui sont remplies à ras bord, à Luxembourg ou Ettelbruck dans les parcs ou les coins un peu plus éloignés » dit Steven Milbert. « Quand elles sont remplies, ça commence à puer ». Ainsi, il propose d'équiper le pays entier de poubelles publiques souterraines pour tout type d'ordures. Ces conteneurs, placés sous terre et accessibles grâce à une trappe, permettent

« Nous pensons que l'Etat doit jouer un rôle important de soutien des entreprises »

Steven Milbert, vice-président des Jonk Demokraten

de garder les déchets loin de yeux et du nez. La capacité des nouvelles poubelles « nous permettra de faire des collectes moins souvent, ce qui est bon pour l'économie » affirme Steven Milbert, avant d'esquisser un sourire lorsqu'il réalise que cela réduirait aussi le nombre d'éboueurs : « Oh, ils feront bien autre chose ».

Les Jonk Demokraten se soucient également du « littering ». Ils proposent de donner plus de pouvoirs aux agents municipaux afin qu'ils puissent distribuer des amendes plus facilement. Steven Milbert prévient que « si une personne jette un chewing-gum par terre, elle doit recevoir une amende de 150 euros. Ça doit faire mal afin qu'elle ne recommence plus ». Dans leur proposition, il est prévu d'augmenter le plafond des amendes jusqu'à 20 000 euros pour les récidivistes.

Autre solution libérale, des panneaux solaires au-dessus des parkings. Proposition recyclée du dernier programme électoral du parti-mère, le DP. Grâce à un financement étatique, ces espaces gris et bétonnés pourraient être « mieux optimisés » selon Steven Milbert. « Le Luxembourgeois aime sa voiture » raconte-t-il au Land pour justifier sa politique de mobilité. Le nombre d'autos ne diminuera donc pas, au contraire. Steven Milbert préfère mettre l'accent sur le côté pratique des panneaux. En-dehors de leur apport en électricité, ceux-ci permettraient également de « garder les voitures à l'ombre, de les protéger de la pluie, et qu'elles restent propre ». Pour les libéraux, l'équation semble être simple : Si les voitures sont propres et que les villes sont propres alors la planète sera propre. En appliquant cette logique, Dubaï deviendrait le modèle de la protection de l'environnement. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Nudelbrei

Regierung, Unternehmer wollen, dass länger gearbeitet wird, täglich, wöchentlich, ein Leben lang. Um den zusätzlichen Mehrwert in Geld zu verwandeln, muss dann länger konsumiert werden. Ende vergangenen Jahres brachten Arbeitsminister Georges Mischo, Mittelstandsminister Lex Delles Gesetzentwürfe ein. Um werktags die Läden bis 22 Uhr geöffnet zu halten. Sonntags die Arbeitszeit, die Öffnungszeit im Handel zu verdoppeln. Das war vor der Kundgebung vom 28. Juni.

Premier Luc Frieden begründete in der Erklärung zur Lage der Nation: „An d'Majoritéit huet sech eng modern Gesellschaftspolitik zum Zil gesat. An deem Kontext hu mir proposéiert, d'Öffnungszäiten an d'Sonndesaarbecht am Commerce ze adaptéieren“ (13.5.25).

„[L]a morale de la modernité“ nennt Jean Baudrillard „l'abondance et la consommation – encore une fois non celle des biens matériels, des produits et des services, mais l'image consommée de la consommation“ (*La société de consommation*, Paris, 1970, S. 312).

Warenproduktion, Lohnarbeit, Arbeitsteilung führen dazu, dass „les hommes produisent des choses dont ils n'ont pas besoin pour obtenir l'argent qui leur permettra de s'acheter des biens qu'ils n'ont pas produits. Conséquemment, les choses qu'ils manipulent leur sont de plus en plus étrangères“ (Anthony Galluzzo, *La Fabrique du consommateur*, Paris, 2020, S. 14).

Gegen Lohn arbeitende Produzenten werden nach Feierabend Konsumenten. Regierung, Unternehmer tun so, als wären es zwei Personengruppen. Sie wiegeln Lohnarbeiterinnen als Konsumentinnen gegen sich selbst als Produzentinnen, Verkäuferinnen auf. Doch laut Ilres sind „75 Prozent vun de Leit ganz zefridden oder zefridde mat den Öffnungszäiten“ (RTL, 4.8.25). Umfragen der Gewerkschaften zeigen: Verkäuferinnen wollen abends ihre Kinder abholen, sonntags ausruhen.

Der Direktor des Handelsverbands Tom Baumert verlangt „Flexibilität – können opmachen, wann de Client kënnt“ (RTL, 4.8.25). Konsum soll rund um die Uhr ein Menschenrecht sein. Dann ist der Mensch nur als Konsument ein Mensch: Innenminister Léon Gloden, Bürgermeisterin Lydie Polfer vertreiben Bettler aus den Einkaufsstrassen. Zur Strafe für ihren ungenügenden Konsum.

Konsum verspricht, Wünsche zu erfüllen. Doch nie endgültig. Das wäre sein Ende: Iphone-16-Besitzer hörten auf, auf Iphone 17 zu warten. Die Kapitalverwertung konsumiert Rohstoffe, Maschinen, Natur, Arbeitskräfte. Die Arbeitskräfte werden für den Raubbau verantwortlich gemacht. In der Rolle von Konsumentinnen tun sie dann mit Valorlux-Beuteln Buße.

Individuelles Glück nach fleißiger Arbeit verspricht, was Marx „eine ungeheure Warensammlung“ und das Statec „Index-Wuerekuerf“ nennt: der Kauf von Socken, Cognac, Nachhilfestunden, Sushi, Hometraining, Kaffeekapseln, Netflix, Kopfschmerztabletten, Indoorspielen, Kokain, Labubu, Duftkerzen, Bananenschneidern – von Influencerinnen besungen, durch Amazone Prime, Wedely oder dem Dealer an der Ecke lieferbar. Nach der ersten industriellen Revolution schrieb der Rentier Flaubert der Dichterin Louise Colet: „[I]l faut par tous les moyens faire barre au flot de merde qui nous envahit“ (29.1.1854). Das Proletariat hungerte.

Shopping ist das Gegenteil von Cactus-Punkten: die stundenlange Bewunderung nutzloser Waren als Freizeitbeschäftigung. Konsum dient sozialer Abgrenzung: Škoda für die Arbeiterklasse, Audi für die Mittelschicht, Maserati für das Großbürgertum. Konsum ist eine Ideologie. „La croissance, c'est l'abondance; l'abondance, c'est la démocratie“ (Baudrillard, S. 62). Die Freiheit, zu wählen zwischen L'Oréal, Nivea, Sebamed, CSV, DP, LSAP.

Günther Anders gab zu bedenken: „Auch die Mastgans, der der Nudelbrei in den Hals hinuntergestopft wird, konsumiert ja nicht mehr“ (*Die Antiquiertheit des Menschen*, Bd. II, München, 1980, S. 267). Doch Adem, Sozialamt, Bestattungsunternehmen nennen Arbeitslose, Arme, Tote „eis Klienten“. Als konsumierten sie zufrieden Beschäftigung, Wohlfahrt, den Tod. ● ROMAIN HILGERT

Les cors du roi

IIII Paul Rauchs

Comment le Grand-Duc Henri a auto-saboté son règne. Une opérette en quatre actes

Pour symboliser sa différence, le monarque doit venir d'ailleurs. Énée, fils du roi vaincu de Troie, s'en va fonder Rome à l'autre bout de la Méditerranée. Adolphe, duc de Nassau, vient du fin fond de l'Allemagne pour devenir en 1890 Grand-Duc de Luxembourg. Jusqu'au règne de Charlotte, on parlait allemand à la Cour et recevait, plus que de raison, les dignitaires de la Prusse, l'empereur Guillaume inclus. En pleine Première Guerre mondiale, cela faisait tache et aboutit à l'abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde.¹ Aujourd'hui on parle un français parfait à la Cour et un luxembourgeois parfois approximatif en public. La persistance du *Fürstenrecht*, propre à la famille régnante et en partie contraire à la Constitution, est un autre signe de différence, bien réelle celle-ci, des Nassau.

Pour marquer son altérité, le souverain dispose des signes de son pouvoir, la couronne, le sceptre, bref les joyaux de la couronne, souvent exposés aux yeux de la nation dans des musées ou autres châteaux ouverts à la visite. Le drapeau qui signe la présence du Grand-Duc dans son château, les vastes domaines où il va chasser, voilà d'autres signes extérieurs de l'altesse qui sont tous censés cacher que le roi est nu. Car, bien sûr, le monarque est autre, mais pas différent.

Nous avons vu (*d'Land* du 15 août) que la Grande-Duchesse avait restauré, au-delà de tout espoir pour son camp, le crédit de la monarchie. J'ai montré quels étaient les dessous psychologiques, mais aussi politiques, de cette véritable Reconquista. Je n'ai pas oublié le charme et l'intelligence de cette grande dame. Son fils et héritier, le Grand-Duc Jean, a lui aussi fait un sans-faute. Charlotte et son fils Jean avaient parfaitement compris la théorie des deux corps du roi, conceptualisée par l'historien Ernst Kantorowicz. Leurs vies privées, sages et rangées, du moins en apparence, faisaient le désespoir des paparazzi, obligés d'aller chasser le scandale du côté de Monaco.

Leurs corps publics étaient privés de scandale, entourés de tact et de discrétion; leur corps privés privés de publicité. « Vivons bien, vivons cachés » aurait pu compléter la devise « Je sers » de Jean l'Aveugle qu'ils firent leur aussi. Ils contractaient des mariages comme il faut, et leurs conjoints consorts ne sortaient pas de leurs (maigres) compétences et prérogatives. Charlotte et Jean sanctionnaient et promulguaient les lois que le gouver-

Le couple souverain a deux corps : le corps public porte le chapeau au Te Deum et le pot de chrysanthèmes aux cérémonies ; le corps privé porte le pot dans la chambre. La visibilité publique doit être aussi totale que l'invisibilité privée.

nement leur présentait, y compris celle sur la dépénalisation de l'avortement. Les Grandes-Duchesses portaient le chapeau au Te Deum, les Grands-Ducs portaient les pots de chrysanthèmes aux commémorations. Catholiques croyants et pratiquants, voire bigots, ils faisaient la part entre la messe de l'Octave et les fesses de l'alcôve.² Ces deux souverains exemplaires étaient une aubaine pour leurs sujets monarchistes, mais une calamité pour la cause républicaine qui, en ces années, faisait profil bas, la question monarchique restant ainsi quasiment tabou jusqu'aux débuts du nouveau millénaire. Jusqu'au 7 octobre 2000, exactement, jour où Henri, fils de Jean, lieutenant-représentant du Grand-Duc, accéda au trône, suite à l'abdication de son père.

À partir de cette date, la monarchie, par la grâce et les lapsus de Henri Ier et de son épouse Maria Teresa, connaît au moins quatre crises.

Acte I

Le jour même de son intronisation, la langue de Henri fourche par deux fois. La majorité de ce que le journal satirique *Den neie Feierkrop* appelle la « Doofpresse », salue avec sympathie et empathie l'émotion, digne et légitime, du prince, alors que certains de leurs confrères se moquent de « Heinrich der Stotterer ». Soyons juste, le désormais Grand-Duc trébuche pour le meilleur et pour le pire. Pour le pire, quand il oublie la référence à la Constitution, pour le meilleur quand il confond intégrité (du territoire) avec intégration. Soyons juste, la suite de son règne prouvera à suffisance qu'il a bien commis un lapsus de générosité à l'égard des nombreux étrangers habitant ses terres.

Quatre ans plus tard, une autre maladresse (faute ?) politique peut s'excuser, elle aussi, par un nouvel accès de générosité empathique. En 2004, pour la première fois depuis les errements de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, un souverain s'est autorisé une immixtion dans la politique. Dans son allocution de Nouvel An, Henri déclare vouloir participer au référendum sur le nouveau traité européen et donner sa voix au « oui ». Embarrassé, le gouvernement PCS/POSL se résout à approuver du bout des lèvres.³

Acte II

Voulant renouer avec une ancienne tradition, à priori sympathique, le couple grand-ducal fête son accession au trône par une série de Joyeuses entrées, sorte de fêtes populaires où les nouveaux souverains se proposent de partager leur joie avec le peuple. Mais ces joyeuses entrées finissent par la triste sortie de Maria Teresa qui convoque seule la presse nationale au château de Berg pour se plaindre de sa belle-mère. Convoquer les rédacteurs en chef pour leur enjoindre, s'il-vous-plait, de ne rien écrire, cela s'appelle en langage psychanalytique le double lien, c'est-à-dire faire une chose et son contraire. Abstraction faite de ces incongruités, ce genre de querelles de famille tient plus de l'opérette que de la tragédie antique dont les actrices et acteurs rapetissent au niveau de leurs sujets. Ils deviennent des « gens comme nous ». « Mir sinn



Sven Becker

À la garden party 2024 au château de Berg

Universitären », clame encore la Grande-Duchesse, oubliant qu’à ce genre d’exercice, la nation trouve à coup sûr plus et mieux diplômés qu’eux. En niant, avec la meilleure volonté du monde et en pensant bien faire, l’inégalité et l’asymétrie qui constituent l’essence même de la monarchie, ses représentants viennent à scier la branche sur laquelle ils sont assis.

Cette méconnaissance de l’altérité qui fonde la monarchie, est encore à l’œuvre quand Henri se résout à vendre les bijoux de sa mère et les forêts de sa famille. Il brade ainsi le drapeau qui lui sert de fétiche. Pensez-vous : le Gréngewald de la famille grand-ducale est à vendre ! Le mot même de forêt est tout un programme : Les roturiers se promènent dans le bois, les nobles chassent dans la forêt. Le bois raconte de petites histoires, quand la forêt tisse des légendes et invente des contes. Les chiens font leurs besoins dans les premiers, les loups croquent les grand-mères dans les secondes. Cette affaire des arbres du Gréngewald cache in fine la forêt de la question monarchique qui, du coup, n’est plus taboue.

Car à force de mettre en pièces son altérité symbolique, la raison même de son être, la monarchie travaille à sa propre inutilité, et le peuple infantile et infantilisé, soudain, demande à devenir enfin adulte. En d’autres mots : Le peuple aspire à devenir nation.

Acte III

Après de (très) longues années de débats, les élus se prononcent en décembre 2008 sur la loi de dépenalisation de l’euthanasie et de l’assistance au suicide. Ils se sont affranchis pour ce vote de la discipline de parti, et c’est une faction bigarrée mêlant majorité (CSV et LSAP) et opposition (DP, Verts, ADR, ce dernier votant seul unanimement contre) qui fait passer le texte avec 31 voix pour, 26 contre et 3 abstentions. Cinq ans avant la dissolution prématurée de la Chambre, ce vote sert pour ainsi dire de répétition générale pour la coalition Gambia.

Mais voilà que le Grand-Duc Henri a des états d’âme. Avait même le second vote, Son Altesse fait savoir que sa conscience lui interdit de signer une éventuelle loi sur la dépenalisation de l’euthanasie. Qu’à cela ne tienne : On va donc réviser l’article 34 de la Constitution. Dorénavant le Grand-Duc n’aura plus à sanctionner les lois, il se contentera de les promulguer. Il lui sera donc épargné une humiliante abdication d’un jour comme ce fut le cas pour son oncle Baudouin, roi des Belges, qui refusa en 1990 d’apposer sa signature en bas de la loi sur la dépenalisation de l’avortement. Les milieux ecclésiastiques accourent au secours du monarque et de la « conscience morale » du Luxembourg : du haut des chaires, des bureaux de Caritas et des colonnes du *Luxemburger Wort* on appelle à la responsabilité très particulière des députés et du chef d’État. A tel point que le député libéral Eugène Berger se sent obligé de rappeler à des journalistes de l’AFP la proximité de la Cour avec le très catholique « Renouveau Charismatique ».

La révision de la Constitution se fait en un temps record, tout en respectant, bien sûr, la législation. Elle requiert une majorité parlementaire de deux tiers et un intervalle de trois mois entre les deux votes obligatoires. Le 11 décembre 2008, les députés votent une première fois la révision constitutionnelle. Une pétition s’opposant à la modification est rejetée, n’ayant obtenu que 796 signatures sur les 25 000 requises, échec fort révélateur de la chute de crédit de la maison régnante. La révision constitutionnelle est votée le 12 mars 2009 à l’unanimité des 52 députés présents.

Cette loi est la dernière que le Grand-Duc promulgue et approuve. Dorénavant, il promulguera les lois sans les sanctionner. C’est ce qu’il fera en mars 2009 pour les lois concernant la médecine palliative et l’euthanasie. Six mois plus tard, le Vatican le décorera du Prix Van-Thuân des droits de l’homme pour, dixit *Radio Vatican*, « avoir refusé de signer la loi sur l’euthanasie et avoir été pour cela démis de ses pouvoirs par le parlement. » C’est donc en véritable martyr que Henri consent à renoncer à ce qui lui reste de prérogatives.⁴

L’histoire va retenir d’Henri ces gestes qui font rétrécir ses pouvoirs comme peau de chagrin. Est-il moderne ou malhabile ? A-t-il lu Machiavel qui a conseillé au prince « de faire des choses dignes de mémoire dans les affaires du gouvernement de son pays » ? Mais ce qui valait à l’époque pour les princes absolutistes, n’est plus vrai aujourd’hui pour les monarques constitutionnels. Moins on se souvient d’eux, mieux ils se portent. Ils représentent le présent, dans le présent, et peuvent même être omniprésents. Leur visibilité publique doit être totale, leur invisibilité privée aussi. Ils doivent renoncer au privilège des gens de pouvoir : construire des monuments à leur gloire.⁵ Ils doivent se résoudre, d’après la formule de Nietzsche, à être des « feierliche Nullen », comme tous ceux, d’ailleurs, qui ont le devoir d’être un symbole.⁶

Wimmelbild politique, lors de la garden party au château de Berg en 2024



Acte IV

Cherchez la femme, dit l’adage, et n’en déplaise aux féministes, l’ancienne (?) organisation patriarcale du Luxembourg n’a jamais vraiment caché le matriarcat occulte qui régit la vie domestique. Cela vaut aussi pour la famille grand-ducale qui, nous l’avons vu, se veut être une famille comme les autres. À la fin des années 2010, la presse se fait de plus en plus l’écho de dysfonctionnements à la Cour grand-ducale qui seraient l’œuvre, murmure-t-on, du comportement de Maria Teresa. Le rapide turn-over du personnel donne le tourniquet, les colères de la grande-duchesse seraient épiques, la confusion entre dépenses publiques et privées semble totale. Au plus fort de la tempête, le 26 janvier 2020, Henri prend sa plus belle plume pour voler au secours de son épouse et lui déclarer dans une lettre publique son amour et sa solidarité. Cette lettre, touchante dans sa maladresse, met à mal toute la subtile distinction entre les corps symbolique et biologique du souverain et vient brouiller une fois de plus la frontière entre sphère privée et fonction officielle. Le « journalaux » Stéphane Bern, courtisan et intime de la Cour, accourt lui aussi à la défense de la couronne et reproche aux « petits journalaux » d’avoir mal lu le rapport Waringo... qui n’a pas encore paru. Tiens donc !

Devant la fronde, le Premier Ministre Xavier Bettel se voit en effet obligé de charger Jeannot Waringo, ancien directeur de l’Inspection générale des finances, de faire un état des lieux et de proposer des remèdes. Le chef du gouvernement, fervent partisan de la monarchie, voit là une des dernières chances de, sinon sauver la monarchie, du moins restaurer ce que lui reste de crédit. Plus que d’un audit des Big Four, cette tâche tient du neuvième travail d’Hercule. En expert économiste et comptable, Jeannot Waringo s’est surtout attaché dans son remarquable rapport aux aspects financiers et organisationnels du fonctionnement de la Cour.

En fonctionnaire d’État zélé et consciencieux, bien que retraité, il a rempli sa mission non sans états d’âme ce dont témoignent les (très) nombreux recours à la première personne et le style parfois un peu gêné qui fait plus que transpirer sa profonde empathie, voire sympathie pour le personnel de la Cour, dont le désarroi est pointé non sans émotion. Plus qu’un rapport, cela en fait un véritable témoignage. L’auteur prend d’ailleurs bien soin de préciser qu’il n’avait accepté aucune rémunération pour ce travail qui lui a pris plus de six mois. Le rapport, fort de 44 pages, est daté du 24 janvier 2020 et mis en ligne pratiquement en temps réel. L’absence de frontière entre dépenses et activités privées et officielles revient comme un *leitmotif* tout au long des pages et fait écho aux apories et aux aspects psycho-sociologiques inhérents à l’institution monarchique à la sauce luxembourgeoise.

Que propose-t-il ? Une révolte ? Non Sire, une révolution... de palais ! Mais révolution quand-même. Qui commence par la séparation des jumeaux siamois afin d’aboutir à une distinction la plus claire possible entre corps privé et public, qui instaure une Maison du Grand-Duc dirigée par le maréchal de la Cour et qui s’occupe des fonctions publiques du chef de l’État, qui redéfinit, ou plutôt qui définit le rôle du conjoint. L’avenir dira s’il s’agit-là d’une médecine curative ou seulement de soins palliatifs. La récente polémique sur l’hagiographie montrée à l’occasion de la dernière Fête Nationale, tournée avec l’argent public à la gloire privée du couple grand-ducal, montre à l’évidence que la leçon du rapport n’a pas encore été tirée.

Alors ? Maria Teresa ne se prendra-t-elle plus à l’avenir pour la *Gëlle Fra* et Charlotte restera-t-elle pour toujours la *Heesche-fra* ? Un quart de siècle après son installation Place Clairefontaine, sa stature, son statut, sa statue se donnent à voir sous un nouveau jour. Son visage, dans son élégante fragilité, nous apparaît comme celui décrit par le philosophe Emmanuel Levinas.⁷ La sculpture de la Place Clairefontaine est aux antipodes du monument du Knuedler qui n’est pourtant qu’à deux pas : d’un côté le Roi Grand-Duc Guillaume, autoritaire sur son cheval, mâle dominant et souverain presque absolutiste, symbole du XIX^e siècle, de l’autre côté la Grande-Duchesse Charlotte, à pied, femme diaphane et frêle. Sera-t-elle le symbole du XXI^e siècle et d’une monarchie veillant sur la souveraineté de la Constitution, se rendant compte ainsi de son inutilité?

Acte V

Il reste à écrire par le nouveau couple qui va s’installer dans une maison petite-bourgeoise à l’ombre du château de Berg, alors que Maria Teresa a annoncé depuis bien longtemps quelle rêve de vivre sa retraite à Biarritz, cette perle de l’Atlantique basque qui a vu tant de cours venues y faire leur cure. Le symbole d’une monarchie qui prend l’eau ? ●

¹ Pour plus de détails sur le règne et l’abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, on se reportera avec bonheur à l’ouvrage, aussi beau que fouillé, *Grossherzogin Marie Adelheid, von Luxemburg* de Josiane Weber, paru en 2019 aux Éditions Binsfeld à Luxembourg

² Les juristes de l’Ancien Régime avaient inventé tout un rituel pour fétichiser jusqu’au corps même du roi. Ainsi, ils ont en quelque sorte sacralisé ses besoins quotidiens et naturels, d’où la célébration du lever du roi, de la toilette du roi, de son habillage et j’en passe et des meilleures

³ Pour la question du droit de vote du Grand-Duc et de sa famille, cf. Luc Heuschling, *Le citoyen-monarque*, Larcier, 2013

⁴ Pour (encore) plus de détails sur cette histoire, cf ma contribution « La loi sur l’euthanasie : Quand la Chambre des Députés se penche sur l’antichambre de la mort » [in :] *La volonté de la Chambre qui est la volonté du pays*, Frieseisen, Jungblut, Pauly, éditeurs, Chambre des Députés, Luxembourg, 2019

⁵ Qui, parmi la jeune génération, sait encore que Marie-Astrid n’est pas seulement un bateau, symbole des accords de Schengen, mais aussi la sœur du Grand-Duc Henri, qui a dû laisser le trône, selon le *Fürstenrecht* familial, à son frère cadet ? Tout le monde connaît par contre la marotte de Luxair de baptiser sa flotte aux noms des enfants de la famille régnante. Le Grand-Duc Jean s’est vu dédier le Mudam du Kirchberg à l’occasion de son jubilé, pour le plus grand plaisir de son épouse, Joséphine Charlotte, grande connaisseuse et collectionneuse d’art contemporain. Elle n’hésitait pas à acquérir des œuvres parfois osées et provocatrices

⁶ « Nicht Symbol sein wollen. Ich beklage die Fürsten: es ist ihnen nicht erlaubt, sich zeitweilig im Verkehr zu annullieren und so lernen sie die Menschen nur aus einer unbequemen Lage und Vorstellung kennen; der fortwährende Zwang, Etwas zu bedeuten, macht sie zuletzt tatsächlich zu feierlichen Nullen. Und so geht es allen, welche ihre Pflicht darin sehen, Symbole zu sein. » Friedrich Nietzsche, *Morgenröthe*, 1886

⁷ Emmanuel Lévinas, philosophe juif, franco-lituanien, a remplacé l’être, cher à son maître Heidegger, par l’Autre, dont la rencontre se fait à travers le visage. Ce visage nu, dans son extrême vulnérabilité, témoigne de l’essence de notre existence humaine. Notre liberté fondamentale consiste à ignorer ce visage, à le gifler ou à le caresser

« Vivre dans un état provisoire »

IIII Interview : Frédéric Braun

Rencontre avec Lara*, cadre palestinienne dans la tech au Luxembourg, autour de l'identité, l'exil et l'équilibre entre prudence et engagement

d'Land : Vous êtes cadre dans la tech. Vos collègues savent-ils que vous êtes palestinienne ?

Lara : Oui. Chez mon employeur actuel, mon expérience a été plutôt positive. Dans mon précédent emploi, c'était différent – les gens n'étaient pas à l'aise pour en parler. Je pense que ce changement tient moins au secteur qu'à l'époque. Par le passé, évoquer le sujet donnait souvent l'impression de « prendre parti ». Aujourd'hui, les gens posent des questions pour comprendre. Cela illustre l'impact des manifestations, des réseaux sociaux et des prises de parole sur le discours public. Les gens sont mieux informés et sentent qu'au fond, nous sommes tous humains.

Vous vivez au Luxembourg depuis cinq ans maintenant...

... Quatre ans et trois mois, pour être précise. Avant de m'installer au Luxembourg, j'ai passé plusieurs années au Royaume-Uni. Et avant cela, j'ai vécu dans différentes régions du Moyen-Orient pour des raisons professionnelles et familiales.

Vous avez vécu en Palestine ?

Non, jamais.

Vos parents en parlaient souvent avec vous ?

Oui, certainement. Il y a un risque constant d'oubli. Vous savez, il existe très peu de documents écrits sur notre histoire. Les archives ont été volées ou détruites – par exemple, dans les années 1980, l'armée israélienne a pillé les archives de l'OLP à Beyrouth. Ces documents sont précieux. Sans eux, la principale manière de transmettre notre histoire reste la famille. C'est pour cette raison que les parents palestiniens font tout pour nous inculquer notre histoire dès le plus jeune âge. Il est difficile de se documenter, y compris sur le plan émotionnel, car les personnes qui connaissent la véritable histoire, l'histoire profonde, ont probablement été assassinées au fil des ans. En même temps, on nous a appris la prudence : ne pas mentionner son identité dans les aéroports, lors d'un entretien d'embauche ou dans une demande de promotion.

Est-ce pour cela que vous préférez ne pas vous exprimer ici sous votre vrai nom ?

Oui. Je donne souvent des interviews sous un pseudonyme ou une variante de mon prénom. On ne sait jamais quand cela pourrait être utilisé contre soi. J'ai vu des femmes arabes dans la tech être prises pour cible pour quelque chose d'aussi simple qu'un collier. Il y a aussi un sentiment de culpabilité, sachant que mon employeur peut être complice d'une certaine manière. Mais je me dis que ce travail me permet de vivre une vie qui me donne la possibilité de militer, de prendre la parole et, ainsi, de provoquer le changement.

Vous êtes née apatride ?

Je suis née au Koweït. Mon père, aujourd'hui décédé, était originaire de Gaza, et ma mère vient de Haïfa. Nous avons vécu en tant que réfugiés. Je suis née sans passeport, et cela marque. Cela a créé une véritable obsession pour les passeports ; j'en suis à mon troisième. L'année prochaine, je demanderai la nationalité luxembourgeoise.

Comment était la vie au Koweït en tant que Palestinienne ?

La relation du Koweït avec les Palestiniens est compliquée. Dans les années 1960, les Palestiniens ont joué un rôle important dans la construction du pays. Mais après la guerre du Golfe et certaines déclarations politiques de Yasser Arafat, il y a eu un énorme retour de bâton. De nombreux Palestiniens ont dû partir – c'était en quelque sorte un second exil. Ma famille, elle, est restée. Grandissant là-bas, je n'avais pas de patrie. Je n'ai jamais connu le fait d'aller rendre visite à mes tantes ou mes oncles, car tous habitaient dans différents pays. Je me suis toujours sentie éparpillée, sans véritable foyer.

Quand avez-vous compris l'histoire de votre famille ?

J'ai grandi avec, cela faisait partie de ma vie. En 1996, nous avons émigré en Australie, mais mon identité palestinienne est restée centrale. Peu importe où je vivais ou quel passeport je possédais, je me considérais d'abord comme Palestinienne. J'ai grandi avec les journaux télévisés, la télé toujours allumée. L'histoire familiale était constamment présente. Mon père n'a eu de passeport qu'à quarante ans – avec tout ce que cela implique en



Le père de l'interviewée tenant une affiche encadrée sur laquelle est marqué « Nous reviendrons »

termes d'opportunités socio-économiques manquées. Je pense que j'avais environ huit ans quand j'ai compris l'injustice de notre situation. Nous vivions alors à Damas pour une courte période et j'ai visité le camp de réfugiés de Yarmouk. J'y ai senti un plus grand sens de la communauté que partout ailleurs. En même temps, j'ai vu que certains Palestiniens avaient réussi à quitter les camps, d'autres non. C'est là que j'ai compris : Nous sommes tous égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres.

Je suppose que les expériences vécues par votre famille ont été très différentes...

Je me souviens d'un été, en 2001, lorsque ma tante nous rendait visite à Damas. Un matin, elle a vu son immeuble à la télévision – il était attaqué. Elle ne pouvait pas joindre son mari car les lignes téléphoniques entre la Syrie et la Palestine étaient coupées. La voir, elle avec ses trois enfants, ne sachant pas si leur père était toujours vivant, sans comprendre pourquoi leur immeuble était pris pour cible... Et puis les voir se demander s'ils devaient rentrer après cette attaque, retourner à l'école, essayer de savoir où était leur foyer. J'étais très jeune à ce moment-là, mais j'ai compris qu'être Palestinien, ce n'est pas seulement continuer à souffrir pour ce qui s'est passé en 1936, en 1948, en 1967 ou 1992. La lutte palestinienne n'appartient pas seulement au passé – elle est toujours en cours. C'est un combat quotidien.

À quel moment avez-vous décidé de vous approprier cette histoire ?

« *Vivre dans un état provisoire, c'est vivre avec l'espoir constant d'un avenir qui ressemble de plus en plus à un rêve – ou peut-être à une désillusion* »

En 2021, lors des expulsions du quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem-Est. J'ai pris conscience à quel point cette situation commençait à peser sur ma santé mentale et combien la solution à deux États était en train de s'effondrer. J'avais deux choix : reculer et m'assimiler complètement en Europe, ou au contraire redoubler d'efforts en affirmant plus fortement encore mon identité palestinienne. C'est à ce moment-là que j'ai compris la nécessité de prendre la parole ouvertement. Sinon, rien ne changerait. Les Palestiniens continuent de payer le prix des erreurs commises par les Européens au siècle dernier. Et pourtant, autant j'aime la culture européenne, la sécurité au

Luxembourg, le droit d'expression, la liberté de manifester, autant je refuse une identité européenne. Décider de prendre la parole a été un moment libérateur, mais je reste prudente – surtout en travaillant dans la tech. Au final, je risque mon emploi, pas ma vie.

Pensez-vous que votre vie a été plus facile que celle de vos parents ?

En Europe, on dit que la génération des *boomers* a eu de meilleures conditions de vie que la génération des *millennials* en termes de pouvoir d'achat, de vie sociale, de liberté. Mais ce n'est pas mon cas. Mes parents se sont énormément sacrifiés. Ils ont tout fait pour que nous vivions mieux. J'ai grandi pauvre, ma famille vivait d'un salaire à l'autre. Mon père ne prenait jamais de vacances ; il encaissait ses congés pour payer notre scolarité. Moi, je n'ai pas à penser à la survie de la même manière. Mes parents étaient obsédés par une seule idée : empêcher que leurs enfants aient à revivre les mêmes épreuves qu'eux.

À votre avis, comment aurait réagi votre père en voyant ce qui se passe aujourd'hui ?

Mon père serait écœuré, triste, abattu par la situation actuelle. Cela aurait sans doute été une des rares occasions où je l'aurais vu pleurer. J'ai récemment retrouvé une photo de lui enfant à Gaza, près de la plage, en costume comme c'était la mode à l'époque, tenant une pancarte où l'on peut lire : « Nous reviendrons. » Nous le disons encore aujourd'hui,

soixante ans plus tard, et nous ne sommes toujours pas revenus. Et c'est de là que naît la déception. Mais c'est de là aussi que surgit cet espoir auquel nous nous accrochons toujours. Ce qui nous a fait vivre dans un état provisoire.

Qu'entendez-vous par « vivre dans un état provisoire » ?

Mon père parlait peu de son enfance à Gaza. Ce n'est que maintenant que certaines choses prennent sens. J'ai grandi en nageant, mais je ne l'ai jamais vu nager. Cela n'avait jamais eu de logique pour moi. Il était très actif enfant, puis il a peu à peu cessé de nombreuses choses. Quand j'y repense, tout ce qu'il a abandonné était lié à Gaza. La natation, la plage : tout cela lui rappelait sa terre, et c'est pour cette raison qu'il s'en est détourné. Il racontait aussi l'histoire d'une montre que son père, décédé, lui avait promise. Cette montre est tombée et s'est perdue lors de l'évacuation ; il ne l'a donc jamais reçue. Tous ces traumatismes donnent aujourd'hui un sens à sa vie et à la manière dont il l'a traversée. Mais je pense que c'était trop lourd pour lui de partager avec ses enfants la réalité de cette situation. Vivre dans un état provisoire, c'est vivre avec l'espoir constant d'un avenir qui ressemble de plus en plus à un rêve – ou peut-être à une désillusion. Mais c'est aussi une manière inspirante de voir les choses : quoi qu'il arrive, les Palestiniens n'abandonnent pas. Leur résilience est bouleversante. ●

*Pseudonyme, nom connu de la rédaction





235 Autos der chinesischen Marke BYD wurden hierzulande

2024 verkauft. BYD steht für „Build your Dreams“

Ausgebremst

III Stéphanie Majerus

„Der Marktanteil von rein elektrischen Antrieben stagniert derzeit“, erklärt Fedamo-Präsident Philippe Mersch am Telefon. Aktuell geht er sogar leicht zurück: So machten Elektrofahrzeuge im ersten Trimester noch 30 Prozent aller Neuzulassungen aus, im zweiten nur noch 22 Prozent. Ein Grund dafür ist die rückläufige Entwicklung im operativen Leasing, dessen Dynamik insgesamt an Schwung verloren hat. Im Vergleich zum ersten Trimester des Vorjahres ging dieser Markt gar um fast 22 Prozent zurück – eine Zahl, die überrascht. Denn in den letzten zehn Jahren verzeichnete die Branche durchweg ein zweistelliges Wachstum, wie das House of Automobile im Juli mitteilte. Das Unternehmensleasing hatte sich zum Zugpferd des Automobilmarkts entwickelt. Eigentlich wollte die Regierung mit einem vergünstigten Steuertarif das Leasing von E-Autos über Unternehmen ankurbeln – ein Effekt, der zusätzlich hätte verstärkt werden können, da nach wie vor Unklarheiten bezüglich der Mehrwertsteuer auf Verbrennern bestehen. Doch die erhoffte Nachfrage nach Elektroantrieben blieb aus. „Das hängt auch mit dem hohen Anteil an Grenzpendlern zusammen, die auf ein Elektroauto verzichten, da sie keine Ladestation in ihrem Wohnhaus oder Wohnviertel haben“, so Mersch. Denn eines sei den Autohändlern aufgefallen: „D’Leit wëllen doheem lueden.“

In diesem Halbjahr zeigt sich ein weiterer Umschwung auf dem Automarkt. Während die Unternehmens-Neuzulassungen zurückgegangen sind, sind jene der Privatkund/innen deutlich gestiegen – im Vergleich zu 2023 um etwas mehr als 21 Prozent. Und: Privatpersonen entscheiden sich mehrheitlich für Hybridfahrzeuge. Diese führten im Juli die Neuzulassungen an. Mit 1 876 neu angemeldeten Fahrzeugen erzielten sie einen neuen Höchstwert eines Trends, der sich bereits seit März 2023 abzeichnet. Aber die Entwicklung sei zu relativieren, erläutert Philippe Mersch: „Die Zahl überrascht nicht, denn es kommen kaum noch reine Verbrenner-Modelle auf den Markt“. Zudem sei die Kategorie „Hybridfahrzeug“ nicht sonderlich aussagekräftig. „Es gibt nämlich drei Subtypen von Hybridmodellen, die jeweils einen unterschiedlichen Verbrauch aufweisen.“ Ein Subtyp sind die sogenannten Mild-Hybride, bei denen ein kleiner Elektromotor den Verbrennungsmotor lediglich unterstützt – rein elektrisches Fahren ist damit nicht möglich. Die klassischen Hybrid-Fahrzeuge wiederum verfügen über

einen Verbrennungs- und einen Elektromotor. Ihre Batterien werden in der Regel durch Rekuperation – also Bremsenergierückgewinnung – während der Fahrt geladen. Nur Plug-in-Hybride benötigen eine externe Stromquelle zum Aufladen. Sie weisen den geringsten fossilen Verbrauch auf. Neuere Modelle schaffen mittlerweile über 100 Kilometer elektrisch. Laut dem deutschen Automobilclub ADAC zählen der VW Golf eHybrid und der Toyota Prius zu den besonders effizienten Plug-in-Hybriden. Um jedoch tatsächlich niedrige Verbrauchswerte zu erzielen, müsse man „konsequent nachladen“. Aber daran scheiterte es in der Vergangenheit oft, es wurde überwiegend auf den Verbrennungsmotor gesetzt. Deshalb beschloss die EU, sie nicht mehr mit einem Umweltbonus zu fördern. Inzwischen stagniert der Verkauf von Plug-in-Hybriden hierzulande bei rund acht Prozent.

Dominique Flammang, „pensionierten Bijoutier vun Esch“, wie er sich selbst vorstellt, steht im Showroom von Autopolis in Strassen vor einem roten Fiat Abarth mit Elektroantrieb. „Den Auto ass bildschéin“, kommentiert er. Kaufen aber möchte er kein vollelektrisches Fahrzeug. „Mein Zweitwohnsitz liegt im Süden Frankreichs; das ist mir zu heikel.“ Stattdessen fährt er einen Hybrid-PKW: „In der Stadt elektrisch, auf der Autobahn mit dem Verbrenner.“ Auch seine Freunde setzen auf Hybridmodelle. Sie befürchten, nicht rechtzeitig eine Ladestation zu finden, deshalb bevorzugen sie einen sogenannten „Kompromissantrieb“, von manchen auch als „Übergangstechnologie“ bezeichnet. Eine Befürchtung, die nicht ganz unbegründet ist. Im *Quotidien* kam diese Woche Laurent Duraisin auf den 15. August zurück. Ein Freitag, an dem auf Frankreichs Autobahnen kuriose Meldungen auf den Leuchttafeln oder im Radio auftauchten: „Die Raststätten sind überfüllt und die Ladestationen überlastet“, hieß es. Die Autofahrer wurden aufgefordert, den Ladezustand ihrer Batterien zu überprüfen und sich rechtzeitig vor den Ladesäulen anzustellen. Urlaubsreisende gerieten in Panik.

Dass Raststätten nun rascher überfüllt sind, hat einen Grund: Einen Tank füllt man in ein paar Minuten; bei der Batterien-Ladung muss man sich in Geduld üben. Eigentlich kein unüberwindbares Problem – an einem 15. August aber dann doch. Und vielleicht kommt es bald auch hierzulande zu ähn-

lichen Szenen. Denn die Raststätte in Berchem wurde wenig vorausschauend geplant: Beidseitig stehen dort nur 12 Ladestationen zur Verfügung; während an 123 Tanksäulen fossil getankt werden kann. Das geht aus einer parlamentarischen Anfrage von Meris Sehovic und Joëlle Welfring (déi Gréng) an DP-Wirtschaftsminister Lex Delles hervor.

Wer sich im Autopolis-Showroom umschaute, sieht, dass es nicht an Angeboten fehlt. Als *citadine allemande* wird der Corsa-e beworben, daneben stehen der Fiat 500 und 600, der Kia V3 und der Ford Explorer – alles Elektromodelle, die laut den Verkäufern auf reges Interesse stoßen. Auf einem Autodach prangt groß der Hinweis auf den Klimabonus, 6 000 Euro pro E-Auto. An diesem Montagnachmittag ist es ruhig. Nur der pensionierte Schmuckhändler schaut sich um, zwei Mitarbeiterinnen schieben Putzeimer und Wischmopp durch den Ausstellungsraum. Im Gebrauchtwagenbereich ist ebenfalls kein Kunde zu sehen. Rund 30 gebrauchte E-Autos stehen in Strassen zum Verkauf, keines älter als Baujahr 2022. Gibt es dafür eine Nachfrage? „Ja“, meint ein junger Verkäufer, „vor allem der Fiat 500 und Modelle von MG sind gefragt.“ Die Kund/innen kämen meist mit einer klaren Vorstellung und hätten sich vorab bereits für einen Elektroantrieb entschieden. „Wenn sie dann hier sind, interessiert sie vor allem die Reichweite“, erklärt der Autopolis-Mitarbeiter.

Vergleichsweise ruhig, so könnte man auch den luxemburgischen Automarkt der letzten Jahre zusammenfassen. Seit 2019 ist die Zahl der Neuzulassungen deutlich zurückgegangen. Damals wurden etwas mehr als 55 000 Fahrzeuge verkauft, seither schwankt die Zahl zwischen 42 000 und 46 000. Das ist kein ausschließlich luxemburgischer Trend, in unseren Nachbarländern beobachtet man ebenfalls eine gehemmte Kaufbereitschaft. Womöglich spielt die geopolitische und wirtschaftliche Großwetterlage, die sich durch US-amerikanische Zoll-Tarife wandelt, hierbei eine Rolle.

Eine hohe Reichweite erzielen insbesondere Teslas. Aber der Tesla-Markt schwächelt derzeit in ganz Europa. Könnte das auch mit CEO Elon Musk und seinem politischen Engagement an der Seite von US-Präsident Donald Trump zu Beginn des Jahres zusammenhängen? In der Tesla-Filiale in Bonnevoie

Wirtschaft

Seit 2019 geht
die Zahl der
Neuzulassungen
zurück

land
22.08.2025

15

Der Automarkt erlebte im ersten Halbjahr einen Umschwung: Das Interesse an Elektroantrieben stagniert, das Unternehmensleasing ist eingebrochen. Warum?

sitzt ein Verkäufer vor seinem Computer, sein T-Shirt trägt in rosa Großbuchstaben das Wort „Love“. Er sagt: „Rund um den Jahreswechsel hat sich ein Teil unserer Kundschaft tatsächlich mit Elon Musk beschäftigt. Viele wollten wissen, wie stark er noch an der Marke beteiligt ist oder äußerten die Sorge, ihr Fahrzeug könnte durch politische Spannungen beschädigt werden.“ Inzwischen würden die meisten Kund/innen das Produkt jedoch getrennt von seinem CEO betrachten, so der Tesla-Händler.

Rund 60 Prozent aller Teslas werden hierzulande über Unternehmensleasing verkauft – etwa 40 Prozent davon gehen an Grenzgänger. Im vergleichsweise kleinen Showroom stehen ein „Cyberquad pour enfants“; eine Art Kinderquad-Version, deren Design an den Cybertruck erinnert; eine Attrappe des Tesla Bot, einen menschenähnlichen Allzweckroboter, von dem seit 2022 erste Prototypen existieren – sowie das neue Model Y, das im März auf den Markt kam. Dessen Topversion wird mit einer Reichweite von 586 Kilometern und einer Beschleunigung von 0 auf 100 Stundenkilometer in unter fünf Sekunden beworben. Der ADAC nennt das Model Y im Hinblick auf das Preis-Leistungs-Verhältnis, eines der „attraktivsten Elektroautos, die derzeit auf dem Markt erhältlich sind“. Der Tesla-Verkäufer in Bonnevoie deutet es zudem als ein europäisches Auto, denn in dem Werk in Grünheide bei Berlin „wird es nicht nur gebaut, sondern wird auch Forschung und Entwicklung betrieben“.

Trotzdem konnte das neue Modell keinen nennenswerten Aufschwung für die Marke erzielen. Zwischen Januar und Juli 2025 wurden laut Stateg 506 Teslas neu zugelassen; im gleichen Zeitraum des Vorjahres waren es noch 1 075. Der Absatz hat sich also mehr als halbiert. Dabei blieb der Markt für Elektrofahrzeuge insgesamt weitgehend stabil: Im ersten Halbjahr 2024 wurden 7 688 E-Autos neu zugelassen, im ersten Halbjahr 2025 waren es 7 437. Vielleicht hat sich die Kontroverse um Elon Musk also doch nicht gänzlich gelegt – anders, als der Verkäufer vermutet. Zumindest auf dem Parkplatz vor dem Showroom wartet ein Tesla auf seine Wartung, auf dessen Heckscheibe ein Aufkleber mit der Aufschrift klebt: „I bought this before Musk went crazy.“ Hinzu kommt, dass Tesla längst nicht mehr konkurrenzlos vorneweg fährt. „Die Nachfrage

Rund 60 Prozent aller Teslas werden hierzulande über Unternehmensleasing verkauft – etwa 40 Prozent davon gehen an Grenzgänger

nach E-Modellen von BMW, VW, Renault und BYD ist gestiegen“, erklärte Dominique Roger, Präsident von der Leasinggesellschaft Mobiz, zu Beginn des Jahres gegenüber dem *Land*. Aber die weitere Entwicklung rund um Tesla bleibt derzeit offen. Im Juni verzeichnete die Tesla-Aktie einen Kurssprung von 4,1 Prozent, ausgelöst durch gelockerte Vorschriften für autonomes Fahren ohne Fahrersteuerung. Erwartet wird, dass sich Tesla hier als Marktführer etablieren könnte, vor allem wegen seiner zentralisierten Datenmenge.

Manche Beobachter des Automarktes vermuten zudem, dass der stagnierende Anteil von E-Autos auch damit zusammenhängt, dass vor der Kürzung der Kaufprämie im Oktober 2024 noch rasch größere Bestellungen getätigt wurden. Die staatliche Prämie wurde damals von 8 000 auf 6 000 Euro gesenkt. Eine Entscheidung, Andrew Ferrone – Direktor für europäische und internationale Angelegenheiten im Umweltministerium – für gerechtfertigt hält. Denn der Preisunterschied zwischen Elektro- und Verbrennungsfahrzeugen sei mittlerweile deutlich gesunken, sagte Ferrone vergangene Woche im *Radio-100,7*. Außerdem habe das Ministerium

eine neue Prämie in Höhe von 1 500 Euro für gebrauchte Elektrofahrzeuge eingeführt. Das Ziel ist, den Gebrauchtwagenmarkt zu erschließen, um die E-Mobilität breiteren Bevölkerungsschichten zugänglich zu machen. Darüber hinaus wolle das Ministerium den öffentlichen Verkehr weiter stärken – mit Transportmitteln, die auf elektrische Antriebe setzen. Nach wie vor nämlich bleibt der Verkehrssektor Luxemburgs „Emissionen-Sorgenkind“, wie das *Wort* am Montag schrieb. Laut einem Gutachten der Europäischen Kommission entfielen im Jahr 2022 rund 60 Prozent der nationalen CO₂-Emissionen auf den Transportbereich.

Trotz der aktuellen Flaute lässt sich feststellen, dass sich die Elektromobilität zunehmend im Transportwesen verankert. Vor zehn Jahren machten Elektrofahrzeuge lediglich 0,1 Prozent des Fahrzeugbestands aus – im Jahr 2024 lag der Anteil der rein Elektroantriebe am gesamten Fuhrpark bei 7 Prozent. Europaweit erreichten batterieelektrische Fahrzeuge laut dem Branchenverband ACEA inzwischen einen Marktanteil von 15,2 Prozent am gesamten EU-PKW-Markt. In den Nachbarländern Belgien und Deutschland verzeichneten sie im ersten Quartal dieses Jahres sogar ein Wachstum von 39 beziehungsweise 30 Prozent.

Wie rasant sich der E-Auto-Markt wandelt, zeigt exemplarisch der frühere Hype um den e.Go Life, einen Elektrokleinwagen, der an der Universität Aachen entwickelt wurde. Noch 2019 schrieb die *Revue* in einer Reportage, in der Eifel liege „möglicherweise die Zukunft unserer Mobilität“. Das Unternehmen vertrat damals die Ansicht, man habe ein „praktisches“ Auto entwickelt, das „Spaß macht“ und zu einem „attraktiven Preis“ angeboten werde. Zitiert wurde auch e.Go-Manager Christian Steinborn, der prognostizierte: „In näherer Zukunft wird keine mit dem Verbrennungsmotor vergleichbare Reichweite zu einem annehmbaren Preis möglich sein.“ Eine Aussage, die inzwischen überholt ist. Der Hype um den e.Go ist verpufft – das Unternehmen meldete 2022 Insolvenz an. Philippe Mersch erklärte während der jährlichen Pressekonferenz im Rahmen des Autofestivals Mitte Januar: Der Wandel hin zum Elektroantrieb finde statt, „nur wie schnell er voranschreiten wird, ist nicht klar.“ An dieser Einschätzung hielt er am Dienstag fest. ●

Bilan de santé satisfaisant pour les banques européennes

IIII Georges Canto

Plusieurs grandes banques européennes ont annoncé de bons résultats, parfois inespérés, pour le premier semestre 2025

Après un premier semestre marqué au niveau mondial par des incertitudes de tous ordres susceptibles d'affecter leur activité, les banques européennes ont finalement connu une belle première moitié d'été. Publiés en juillet, leurs résultats semestriels étaient en nette progression pour la majorité d'entre elles. Et le 1^{er} août elles recevaient un satisfecit de la BCE pour leur réussite aux *stress tests* organisés au premier semestre. De quoi confirmer le regain de faveur constaté auprès des investisseurs depuis début 2025.

Certaines banques ont vu leurs revenus croître de plus de dix pour cent par rapport au premier semestre 2024 : c'est le cas de la française BPCE, des britanniques HSBC Continental Europe et Barclays, de l'espagnole BBVA et de l'allemande Commerzbank. Au Luxembourg, au deuxième trimestre la BGL a connu une hausse de 9,2 pour cent de son produit net bancaire par rapport à la même période un an plus tôt.

Les progressions sont encore plus spectaculaires du côté du bénéfice net semestriel, qui a crû respectivement de 71 pour cent et de 61 pour cent chez les Françaises SG et Banque Postale, et jusqu'à une hausse de 156 pour cent à la Deutsche Bank. Et, sans pour autant afficher de fortes hausses, certaines banques ont enregistré un bénéfice record au premier semestre : c'est le cas des deux grands groupes italiens, Intesa Sanpaolo et UniCredit, qui parlent de 2025 comme « our best year ever ».

Les résultats ont surtout été portés par la banque de détail. La baisse des taux, entamée en juin 2024, a relancé les prêts immobiliers aux ménages et les crédits aux entreprises, tout en diminuant les coûts de refinancement et les rémunérations consenties sur les dépôts d'épargne. En France la banque de détail est même redevenue le moteur de la croissance des résultats, avec des revenus en hausse et

des coûts en baisse pour cause, notamment, de réduction drastique des réseaux d'agences.

Seul bémol, le coût du risque. Les banques craignent toujours de faire face à des impayés sur les crédits, notamment de la part des PME, tous secteurs confondus. À fin mars 2025, le montant des créances douteuses (NPL selon le sigle anglais) s'élevait à quelque 378 milliards d'euros soit environ 2,3 pour cent de l'encours total de crédit. Compte tenu de la politique de provisionnement des banques, cela signifie un « coût du risque » de 0,57 pour cent, le niveau le plus élevé depuis décembre 2020. Mais il marquait une tendance à la baisse dès le deuxième trimestre dans plusieurs banques.

Début août, l'Autorité bancaire européenne (ABE) et de la BCE annonçaient que les banques européennes avaient passé haut-la-main les *stress tests* qu'elles organisent tous les deux ans depuis 2010 (ceux de 2020 ayant été retardés d'un an pour cause de pandémie). Ces « tests de résistance » sont des exercices comptables destinés à mesurer l'impact sur différents postes, et notamment sur le niveau du capital, de scénarios macro-économiques défavorables.

En 2025, ces tests ont concerné 96 banques. La BCE et l'ABE ont examiné les 51 plus grandes, qui représentent les trois-quarts des actifs bancaires de la zone euro. En parallèle, la BCE s'est intéressée, avec pratiquement la même méthodologie, à 45 banques de taille plus réduite.

Le scénario envisagé en 2025 était celui de d'une baisse totale de 6,3 pour cent du PIB européen sur la période 2025-2027. Une chute comparable à celle testée en 2023, mais plus forte que celles imaginées en 2018 (- 2,7 pour cent) et en 2021 (- 3,6 pour cent). Deux nouveautés par rapport à

l'édition précédente : le scénario noir évoquait une « escalade des tensions géopolitiques et commerciales », et pour la première fois étaient prises en compte les nouvelles exigences en capital liées à l'application de l'accord de Bâle III.

Dans l'hypothèse la plus défavorable, les banques testées essuieraient des pertes de 547 milliards d'euros sur une période de trois ans. Ce montant est, en valeur absolue, supérieur à celui calculé dans les précédents *stress tests*. En revanche, le ratio de fonds propres CET1 (pour *Common Equity Tier 1*, indicateur-clé de la solidité financière d'une banque) ne perdrait en moyenne que 3,7 points, passant de 15,8 pour cent fin 2024 à 12,1 pour cent fin 2027. Cette diminution est inférieure à celle apparue lors des tests menés en 2023 (- 4,8 points). Le ratio prévu pour 2027 en cas de survenance du scénario noir reste satisfaisant, et supérieur de près de deux points à celui qui ressortait en 2023.

Aucune grande banque n'est tombée au-dessous du minimum des exigences en fonds propres, même si, selon l'ABE, le tiers d'entre elles ont connu une chute du ratio supérieure à la moyenne. La BCE considère que le secteur bancaire européen a montré sa résilience malgré la sévérité du scénario et « qu'il serait en mesure de continuer à soutenir l'économie de l'U.E en période de tension ».

Ces bonnes nouvelles sont intervenues dans un contexte de poursuite du mouvement de consolidation, sur une base domestique ou transnationale. Une grande effervescence règne en Italie, où, alors qu'UniCredit a renoncé à son offre sur Banco BPM sous la pression du gouvernement Meloni, Monte dei Paschi di Sienna cherche toujours à mettre la main sur Mediobanca, au moment où cette dernière s'intéresse à Banca Generali. En Espagne BBVA a déclaré maintenir son projet, annoncé en mai 2024, d'une OPA hostile sur son concurrent Sabadell malgré la contre-offensive de cette dernière, qui a vendu à Santander sa filiale britannique TSB pour 3,1 milliards d'euros. L'OPA devrait être officiellement lancée en septembre, malgré les strictes conditions (condamnées par Bruxelles) édictées fin juin par le gouvernement socialiste espagnol, mal disposé vis-à-vis d'une opération susceptible de réduire la concurrence.

Au niveau transnational, les banques françaises sont très actives. BPCE a racheté 75 pour cent des parts de la Novo Banco, quatrième banque portugaise, le Crédit Mutuel a racheté la banque régionale allemande OLB tandis que le Crédit Agricole montait à vingt pour cent du capital de Banco BPM, délaissée par UniCredit. Cette dernière, bridée en Italie, a doublé (à vingt pour cent) sa participation dans la banque

grecque Alpha Bank et Iorgne toujours sur l'allemande Commerzbank.

Grâce à ses bons résultats le secteur bancaire européen fait désormais figure de chouchou des marchés financiers, après avoir été longtemps boudé. L'indice Euro Stoxx Banks, qui suit 28 établissements cotés en bourse (à l'exclusion donc des banques publiques et mutualistes) a progressé de plus de soixante pour cent depuis le 1^{er} janvier 2025, l'essentiel de la hausse ayant été acquis en avril-mai puis à partir du 15 juillet.

L'évolution des cours, très contrastée d'une banque à l'autre, a modifié la hiérarchie au profit des banques italiennes et espagnoles. Ainsi BNP Paribas, longtemps première banque de la zone euro, a été dépassée dès juin 2024 par Santander, puis au printemps 2025 par UniCredit et par Intesa San Paolo. La banque française est aujourd'hui au coude-à-coude avec BBVA pour conserver sa quatrième place.

Dans une note sectorielle, la banque canadienne RBC a décrit le parcours boursier des banques européennes comme celui « d'un train lancé à grande vitesse ». RBC faisait autant allusion à la progression récente des cours qu'au potentiel de hausse. Les experts estiment en effet que, lorsque l'on compare leur capitalisation boursière à leurs actifs, de nombreuses banques européennes sont encore sous-valorisées : c'est le cas par exemple, malgré la hausse récente des cours, de SG ou de Raiffeisen Bank International. Mais, même pour d'autres « gros bras » comme BNP Paribas, Deutsche Bank ou ABN AMRO, dont la valeur en bourse a bien progressé, la situation reste fragile car « les nuages géopolitiques et macroéconomiques pointent encore à l'horizon, rendant le secteur quelque peu vulnérable à toute mauvaise nouvelle » estime RBC. ●

Les banques de l'U.E fidèles à leurs engagements climatiques

En novembre 2021, après la COP 26 de Glasgow plusieurs dizaines d'établissements financiers avaient rejoint la « Net Zero Banking Alliance » (NZBA) en faveur du climat lancée au mois d'avril précédent, sous l'égide de l'Onu, avec 43 adhérents.

Quelques défections ont été enregistrées dans les trois premières années, mais la grande vague est intervenue après l'élection de Donald Trump en novembre 2024 quand plusieurs grandes banques américaines, soucieuses d'éviter un clash avec un président ouvertement climato-sceptique, ont quitté l'alliance. Goldman Sachs, Citi, Wells Fargo, JP Morgan Chase, Bank of America et Morgan Stanley ont été suivies, au premier semestre 2025 par des établissements canadiens, australiens et japonais. Les banques européennes restaient néanmoins fidèles à leurs engagements, jusqu'aux annonces des départs de HSBC le 11 juillet, de Barclays le 1^{er} août et d'UBS le 7 août.

Ces trois banques, accusées de n'avoir jamais été très engagées dans le projet, ont protesté de leur bonne foi. Barclays a ainsi affirmé conserver son objectif de « mobiliser 1 000 milliards de dollars pour le financement durable et la transition énergétique », une stratégie qui lui aurait rapporté plus de 630 millions de dollars en 2024. Les banques des pays de l'UE restent pour le moment adhérentes à la NZBA, qui compte toujours quelque 130 membres dans le monde, représentant environ 54 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Reste à savoir pour combien de temps. GC

Le siège de la banque Intesa Sanpaolo à Turin



Luxemburger Tanzkunst erobert Schottland

IIII Claire Barthelemy

Die Performance *Inlet* wurde für Auszeichnungen auf dem Fringe Festival nominiert

ChoreographInnen und TänzerInnen fanden mit ihren Shows auf dem Fringe Festival in Edinburgh großen Anklang. Sie unterschieden sich von anderen Künstlern durch die großzügige staatliche Unterstützung, die ihnen zugeteilt wurde. Denn das Fringe Festival, ein Karrieresprungbrett vieler internationaler Acts, können sich viele nicht mehr leisten. *Land* hat mit luxemburgischem und internationalen KünstlerInnen gesprochen.

Zwei Tänzerinnen und ein Tänzer sitzen auf Klappstühlen in der Dancebase, Schottlands nationalem Zentrum für Tanz in Edinburgh. Sie tragen ein Kostüm aus dem Kabel ragen, auf ihren halbnackten Körpern kleben etliche weisse Pflaster. Plötzlich heben sich ihre Arme und Finger ruckartig, Schulter und Schenkel zucken unkontrolliert. Mit leerem Blick schauen sie ins Publikum, während ihre Arme aufspringen, ihre Hände und Finger krampfartig hin- und herdrehen.

Es handelt sich hier um *score*, ein Stück von Isaiah Wilson, in dem die Körper der TänzerInnen durch elektrische Muskelstimulation bewegt werden. Eine Choreografie, gesteuert von einem Computercode, bei dem die TänzerInnen ihren Körper nicht vollständig kontrollieren. „Die ersten fünf Minuten sind ganz von Maschinen gesteuert“, erklärt Isaiah Wilson, der Choreograph des Stücks. Die Tänzerinnen und Tänzer „sitzen nur da, die Maschine macht alles.“ Das Resultat ist ein verstörendes und gleichzeitig sehr bewegendes Stück, das die Rolle des Körpers und des freien Willens in einer Zeit des technologischen Vorsprungs hinterfragt.

„Wir benutzen Technologie, wie unser Smartphone, jeden Tag. Und wir vergessen, welchen Impakt dies auf unseren Körper hat“, so Isaiah. „Wenn man das Smartphone in der Hand hält, bewegt man nur den Finger. Um eine Information zu finden, muss man nicht mehr in eine Bibliothek gehen und ein Buch aufschlagen. Man braucht eigentlich nur einen Finger, und irgendwann brauchen wir unsere

Finger nicht mehr, dann genügt ein Gedanke“, sagt Isaiah. „Das ist es, was ich interessant finde: Wo ist der Platz des Körpers in der Gesellschaft?“

Die Dramaturgie war ihm sehr wichtig. Isaiah Wilson wollte verhindern, dass das Stück zum Gimmick wird. Hier kommen die Talente der Performer Aurore Gruel, Meggie Isabet, Wilchaan Roy Cantu zum vollen Zug. Ihre Gesichtsmuskeln werden nicht elektrisch stimuliert, auf ihnen kleben keine Elektrodenpads. Sie können also Angst, Verzweiflung und Trauer ausdrücken, während ihre restlichen Muskeln den Launen des Computercodes ausgeliefert sind.

Vor allem die Darstellung von Meggie Isabet in einer der Kernszenen ist sehr mitreißend. „Wir wollten die Emotion hinter der Idee zeigen, um auch den Punkt wirklich rüberzubringen. Ich glaube, ohne Emotion geht das nicht“, so Isaiah. „Ich hoffe, dass die Leute, wenn sie nach Hause gehen, darüber nachdenken: Was habe ich gesehen, wieso hat mich das so berührt? Die Technik vergisst man dann irgendwann. Es war halt auch das Ziel, dass die Emotionen die Überhand nehmen und man sich fragt, ‘was mache ich mit meinem freien Willen?’“ so Isaiah Wilson.

In der Tat begleitet einen dieses Werk noch lange nachdem man die Dancebase verlassen hat. Man lässt sich von Google Maps durch das Chaos des Fringe Festival führen, liest vielleicht Rezensionen auf seinem Smartphone, ruft sich ein Taxi, chattet mit einer Freundin - alles ohne sich eigentlich viel zu bewegen. Daran erinnert die Performance.

Tickets kann man sich auf der Webseite des Festivals im Voraus buchen, doch oft entdeckt man beim Schlendern durch die Stadt witzige Flyer, die einem KünstlerInnen entgegenstrecken, oder man sieht improvisierte Strassen-Aufführungen von Shows die kein Werbebudget haben, und über die man sonst wohl nie erfahren hätte. Der Do-It-Yourself Ethos ist ein wichtiger Teil des Fringe.

Und um aus der Menge hervorzutreten, müssen sich Künstlerinnen oft was einfallen lassen, denn das Angebot ist überwältigend, wenn jedes Jahr im August KünstlerInnen, TänzerInnen, Comedians und KabarettistInnen die schottische Hauptstadt in ein chaotisches Fest der Kreativität verwandeln.

Unter den mehr als 3000 Veranstaltungen dieses Jahr waren zum Beispiel ein Satirisches Theaterstück über Amerikanische Polizeifilme (*Police Cops*), ein Musical, das jeden Abend neu improvisiert wird (*Baby wants Candy*), ein Tanz-Thriller über das queere Leben in Brasilien (*Tom at the Farm*), eine Stand-Up Show über Männlichkeitsbilder aus der Sicht eines Footballfans (*Why I Stuck a Flare Up My Arse for England*), eine Circusshow für Kinder, in der Furzwitze eine große Rolle spielen (*Children are Stinky*) und eine Australische Frank Sinatra Drag Show (*Skank Sinatra*). Das Motto des Festivals, „Die weltweit größte Plattform für kreative Freiheit“, hat sich das Fringe Festival verdient.

Die diesjährige Luxemburger Delegation, die ausschließlich aus choreografischen Projekten besteht, passt ins Schema. Jennifer Gohier erschafft mit *Go!* eine Mischung aus Kampfsport und Tanz, die mit clever eingesetztem Lichtspiel und Soundeffekte Kinder und Erwachsene zum Lachen bringt. Das Stück ruht auf der spielerischen Zusammenarbeit zwischen Ville Oinonen, einem finnischen Karateka und Tänzer, und dem Belgier Youri De Gussem, der neben dem Tanz auch die japanische Kampfkunst des Bujinkan Budo Taijutsu praktiziert.

Die beiden necken sich gegenseitig mit präzisen Bewegungen und impressionanten Tanzbewegungen, tun sich dann in einem Tetris-artigen Spiel zusammen, um Lichtblöcke mit Stäben auf dem Bühnenboden auszuschalten. Das Bühnenbild und das Sound-Design benutzen Referenzen von Manga, Kung Fu-Filmen und Videospielen. Junge Zuschauer, die sich auf Kissen am Bühnenrand Platz nehmen, sind vor allem vom Zweikampf dieses Tanzes fasziniert.

[...]

Isaiah Wilson
mit seinen
TänzerInnen
und Tänzern



Luxemburgische Choreografen versammeln sich zu einem Abend im Dancebase

[Fortsetzung von Seite 17]

„Es ist toll, den Kindern Kampfsport näherzubringen, angeleitet von zwei Männern, die beides können. Es ist ein guter Einstieg für Kinder, die den zeitgenössischen Tanz entdecken möchten“, so Jennifer Gohier, die Choreographin, die sich ausschließlich auf Tanztheater für Kinder spezialisiert hat.

Besucher ahnten nicht, dass es vor der Show ein wenig hektisch hergegangen ist. „Wir hatten technische Probleme in letzter Sekunde, was auf dem Fringe halt manchmal vorkommt“, sagt Jennifer Gohier. Denn die verschiedenen Spektakel im Zoo Southside liegen zeitlich derart dicht aneinander, dass es bei unerwarteten Problemen zu nervenzerreißenden Situationen kommen kann. „Glücklicherweise habe ich ein super Team, das das gut gemanagt hat“, sagt sie.

Im Publikum von *Go!* sind Menschen aus China, dem Vereinigten Königreich und Australien, auch werden sich Kampfsport-Gruppen das Stück anschauen, sagt Jennifer Gohier. Sie selbst wird sich auch die Shows der anderen Künstler der luxemburgischen Delegation ansehen, mit einigen hat sie sich schon zum Kaffee getroffen. „Es ist sehr bereichernd, sich über die Visionen auszutauschen“, sagt sie. Beim Fringe Festival gehe es ihr darum, „so viel wie möglich zu entdecken.“

Mit der Ankunft der Künstler steigen in Edinburgh jedes Jahr die Preise drastisch, so dass sich viele Künstler und Zuschauer das Festival nicht mehr leisten können. Ohne Kultur:LX wäre *Go!* nicht in Edinburgh am Start, sagt Jennifer Gohier.

„Im Vergleich zu anderen Künstlern sind wir in einer sehr glücklichen Position. Wir sind in einem der besten Veranstaltungsorte des Festivals, das ganze Team wird bezahlt, wir haben eine Unterkunft und bekommen einen Tagessatz“, so die Choreographin. „Neben finanzieller Hilfe bietet Kultur:LX auch strategische Unterstützung“, so Jennifer Gohier und fügte hinzu, dass Kultur:LX Beratung anbietet und auch Showcases organisiert, was der Reichweite der Kunst wiederum zugutekommt. *Go!* wird zum Beispiel im September in Finnland zu sehen sein.

„Kosten sind bei Festivals, nicht nur beim Fringe, immer eine Herausforderung“, so Emilie Gouleme, Kommunikationsleiterin von Kultur:LX. Den KünstlerInnen der luxemburgischen Delegation wird demnach unter die Arme gegriffen: „Wir übernehmen folgende Kosten: Reise, Unterkunft, Honorare für technische und künstlerische Teams, Tagegelder und Werbekosten.“ „Diese Unterstützung ist substanziell, erfordert aber auch eine gewisse Investition der Kompanien selbst.“

Die meisten Künstler des Fringe Festivals können von solch einer Unterstützung nur träumen. „Unsere Unterkunft ist sehr teuer. Wir wohnen zu zwölf in einem Studentenwohnheim und zahlen etwa 17 000 Pfund für einen Monat“, so Jake Evans, ein britischer Tänzer, der während dem Festival in *Small Town*

Boys auftritt, ein Tanztheater über das queere Nachtleben und die Aids-Krise der 80er und 90er. Für eine Nacht in einem Drei-Sterne-Hotel im Zentrum der Stadt kann man gerne bis zu £400 hinblättern. Dies können sich Künstler, die oft den ganzen August durch auf dem Festival auftreten, kaum leisten.

Die diesjährige Edition ist nicht nur wegen den bereits hohen Lebenskosten sehr teuer, sondern auch wegen der Reunion-Tour von Oasis. Denn die britische Band um die Gallagher Brüder spielte am zweiten Wochenende des Fringe Festivals drei Konzerte im Waverley Stadium in Edinburgh. Die Mischung von angetrunkenen Oasis Fans und flyernden Clowns und Kabarettisten sorgte an manchen Abenden für skurrile Bilder in der Stadt, doch vor allem trieben die Konzerte die Preise in die Höhe. Der *Independent* berichtet, dass die Übernachtungspreise in Edinburgh dieses Jahr um bis zu 74 Prozent gestiegen sind.

Einige Künstler greifen zu verzweifelter Mitteln: Amy Albright, eine Komikerin aus Manchester, schläft in ihrem Auto für zwei Wochen, weil sie sich keine Unterkunft leisten kann. „Ich parke das Auto außerhalb der Stadt in einer sicheren Gegend und benutze ein Fitnessstudio zum Duschen“, sagte die Komikerin in einem Interview mit *Sky News*. Journey Maranto und Jonathan Yawn sind mit ihrer Kinderveranstaltung *Bubblegum Gumdrop Show* aus Chicago angereist. Sie hoffen, mit der Show die Kosten der Reise zu decken. Sie übernachteten in einer Studentenwohnung außerhalb der Stadt, wo sie auch ihre eigenen Mahlzeiten kochen, um Geld zu sparen. Jeden Tag fahren sie per Zug in die Innenstadt und teilen sich nach ihrer Show einen 'Meal Deal'. Das ist ein Sandwich, eine Tüte Chips und ein Getränk, das man für knapp £4 bei einer britischen Supermarktkette kaufen kann.

Diese Kompromisse lohnen sich, sagt Journey Maranto, während sie in der Altstadt Flugblätter für ihre Show verteilt. „Es kostet viel Geld, aber es lohnt sich, die Show hier zu zeigen und sich andere Veranstaltungen anzusehen. Außerdem ist es eine gute Übung für uns, da wir noch an unserer Show feilen“, sagt die Hauptdarstellerin der Show. „Es zeigt auch, dass du eine Person bist, die mit ihrer Kunst raus in die Welt geht und nicht darauf wartet, dass jemand sie einstellt. Eine Person, die sagt, 'Ich habe eine Vision, und das hier ist es, was ich machen will,'“ sagt sie. Sie hofft, dass das Fringe ihrer Show weitere Türen aufmachen wird.

Vertreter des Fringe Festivals waren im November in Luxemburg zum *Focus sur le Spectacle vivant*, einer Veranstaltung, auf der Programmgestalter luxemburgische Kunst entdecken konnten. Mit dabei war auch Fringe-Produzent und Programmierer von Sommerhall, einem Veranstaltungsort des Fringe, das für seine experimentelle Programmierung beliebt ist (hier führte Richard Gadd seine Show *Baby Reindeer* auf, die später von Netflix verfilmt wurde und zum viralen Hit wurde). Ihm gefiel Léa Tirabasso's Stück *In the Bushes*, das man sich nun nachmittags im Summerhall anschauen kann.

Die diesjährige Edition ist nicht nur wegen den bereits hohen Lebenskosten sehr teuer, sondern auch wegen der Reunion-Tour von Oasis

Die Choreographin beschreibt ihr Stück als „total absurd, grotesk und freudig verrückt.“ Es ist ein Stück, das hinterfragt, was man zeigt und macht, wenn man alleine ist. „Berühren wir nicht in dem Moment, in dem wir gesellschaftliche Konventionen ablegen, das Wesentliche dessen, was wir sind?“ so Léa Tirabasso. Die Show ist mitreißend, auch wenn man nicht immer versteht, was genau auf der Bühne vor sich geht. In *Behind the Bushes* handelt von Ungehemmtheit, Unschuld und tierischen Trieben, die dann in Scham und Trauer überschwappen.

Sechs TänzerInnen leben eine weite Bandbreite an Gefühlen aus, manchmal wirken sie kindlich, manchmal wild und tierisch. Es wird gegrunt, gesungen, gelacht, geweint und sich angefasst. In der Showbeschreibung werden Zuschauer unter anderem vor Nacktheit gewarnt. Eine Frau im Publikum hält sich jedoch schockiert die Hand vor den Mund, als eine Tänzerin ihr Kostüm ablegt. Ihre Reaktion illustriert perfekt den Druck der sozialen Konventionen, die deutlich werden, wenn doch einer hinguckt. Man fragt sich auch, ob dies die erste Fringe Show war, die diese Zuschauerin sich ansah, denn Nacktheit ist keine Seltenheit auf diesem Festival. Andere Zuschauer sind von der ungehemmten Bande gerührt, die Show erhält tobenden Applaus.

„Ich glaube, das Publikum geht ins Summerhall, weil das Programm ziemlich ausgefallen und unkonventionell ist. Es ist ein Programm, das Risiken eingeht, und das liebe ich,“ so Léa Tirabasso. Generell findet sie, dass das Publikum hier neugierig und sehr gastfreundlich ist. Sie hofft, dass das Festival zu einer internationalen Tour, neuen Auftragsarbeiten oder Kooperationen führt. „Für mich ist das Fringe-Festival eine Tür zur Zukunft, sei es für dieses oder das nächste Stück. Ich bin auf Begegnungen eingestellt,“ so die Choreographin.

Für Saeed Hani, einen weiteren Künstler der luxemburgischen Delegation, hat sich das Festival bereits gelohnt. *Inlet*, seine Show, die sich mit der römischen Legende von Romulus und Remus beschäftigt, wurde am Montag für die *The List Festival Awards 2025* in der Kategorie *Best Dance, Circus & Physical Theatre Show* nominiert. ●

Carpe diem

IIII Loïc Millot

À Strasbourg, une exposition capte les petits riens et les grandes tragédies de notre temps

Inauguré en 2007, le musée Tomi Ungerer est le premier musée de France exclusivement voué au dessin d’illustration, du vingtième siècle à aujourd’hui. Installée à Strasbourg, ville où est né l’auteur des *Trois brigands* mais aussi Gustave Doré, l’institution comprend une collection de 14 000 dessins et 1 500 jouets de l’artiste, auxquels s’ajoutent les quelques 2 000 œuvres sur papier d’autres illustrateurs, comme Françoise Holle, André François, Sempé, Roland Topor, Grégoire Solotareff ou encore William Steig. Dans le cadre de Strasbourg Capitale mondiale du livre Unesco, le musée Ungerer accueille quatre artistes internationaux pour l’exposition *Évidence. Dessiner le présent*, conçue par la commissaire et conservatrice Anna Sailer.

Comment saisir le temps qui s’écoule en quelques traits et phylactères ? De quelle façon décrire sur la page blanche les conflits, l’effondrement des structures politiques, la violence qui nous assaille ? Étrange titre donné à cette exposition, quand il n’y a, au contraire, rien d’évident à s’attaquer au présent. On serait même tentés de lui tourner le dos, d’éteindre le poste de radio ou notre smartphone pour échapper à la fureur de ce monde. Rien ne semble donc moins évident que de dessiner le présent, cette temporalité inachevée, instable, et dont la signification demeure ouverte. Il faut alors entendre par évidence son sens anglais de preuve, voire de témoignage.

La manifestation strasbourgeoise débute par une immense encre sur soie (*A Break*, 2022) que l’on doit à Nino Bulling, l’un des artistes invités. Né en 1986 à Berlin, Nino Bulling commence sa carrière avec des reportages illustrés qui abordent courageusement des sujets de nature sociale et politique. L’artiste s’est fait connaître en 2014 avec un premier album, *Au pays des lève-tôt*, qui documente en Allemagne la vie de réfugiés au sein de centres de détention. Une investigation qu’il poursuit en 2019 au côté de Anne König dans *Bruchlinien. Drei Episoden zum NSU* en prenant pour sujet les crimes racistes perpétrés au début des années 2000 par le groupuscule d’extrême-droite. Les travaux retenus pour l’exposition alsacienne s’éloignent toutefois de cette activité journalistique pour s’intéresser davantage à la subjectivité de l’auteur, à l’instar de *A Break* qui en est au commencement. Que perçoit-on sur cette encre sur soie qui se présente à nous dans les proportions de la peinture d’histoire ? Rien d’autre qu’un moment d’intimité et de recueillement silencieux entre deux êtres visiblement complices, sans doute amoureux, affalés sur un lit. Un repli intérieur qui se présente comme un pied de nez lancé à la face du monde, où prévaut la nécessité de vivre l’instant présent,

La variété des formes narratives adoptées dépoussièrent le genre illustré

de se réapproprier sa vie en réaction à la fatigue informationnelle. On y reconnaît en tout cas le trait de l’auteur, fin et allongé, ainsi que le couple non-binaire que forment Ingken et Lily, les deux protagonistes de *La Part du feu (abfackeln)*, le dernier opus de Nino Bulling édité en France en 2023. Il s’agit, dans cette œuvre qui révolutionne les codes de la bande-dessinée, de faire entendre la résonance du monde par le prisme du quotidien et de l’intime. Ainsi de cette planche issue de l’album, où la crise climatique s’invite brutalement depuis l’interface d’un smartphone : on y distingue la silhouette d’un kangourou tentant d’échapper aux flammes d’un incendie. Les distances s’effondrent, de même que la frontière entre le dehors et la sphère privée. C’est une démarche mêlant des éléments autofictionnels à des événements politiques, comme la chute de Bachar Al-Assad en Syrie, que l’on rencontre dans une autre salle, à travers le journal que Nino Bulling a entamé depuis 2024.

L’un des aspects les plus intéressants de l’exposition touche à la variété des formes narratives adoptées pour se raconter, qui dépoussièrent le genre illustré. L’une des œuvres les plus étonnantes oscille, dans sa forme, entre la mosaïque et l’arc-en-ciel ; il s’agit de *Remember me when I’m not here anymore* (2020-auj.), qui se compose simplement de post-it multicolores montés sur toiles. Chaque fragment de papier y est griffonné de notes et gribouillis de l’auteur, Mazen Kerbaj, qui concilie son activité de dessinateur avec celle de musicien. Ce sont là autant de traces laissées au quotidien qui parlent du morcellement de la vie contemporaine, entre existence, création et archivage. Plus avant, les carnets de note de Mazen Kerbaj sont exposés comme une œuvre autonome au sein de grandes vitrines murales. Chaque page se déploie verticalement, à la façon d’un leporello, révélant des systèmes d’écriture qui parfois se juxtaposent au côté de formes plastiques plus élaborées. À proximité de cet élément central de la pratique artistique de Kerbaj, figurent huit vignettes réalisées en 24 heures et qui témoignent de son approche expérimentale de la narration. Em-

ployant l’encre de Chine aussi bien que des solvants qui attaquent le support, Kerbaj produit une forme narrative inattendue, au bord de l’abstrait et de la décomposition, à l’image de son sujet éthéré (*Mon nuage*, 2012).

Les dessins au stylo à bille de Neïla Czermak Icthi ont pour modèle des figures familières de son entourage. En leur attribuant des ailes et un téléphone portable, elle les transforme en figures hybrides, circulant entre le terrestre et le céleste, l’humain et l’animal, le visible et l’invisible. L’un de ses portraits, qui a été retenu pour l’affiche de l’exposition, s’intitule *Allo, ouais il se passe des trucs chelous, rappelle-moi* (2019) ; dans une situation à la fois étrange et anxiogène, une jeune femme passe un coup de fil, alors qu’elle est submergée par les eaux jusqu’à la poitrine. Façon, pour l’artiste, d’interpeller le public sur la simultanéité de la catastrophe climatique et de la banalité du quotidien, d’insister sur l’écart voire l’antagonisme entre ces deux échelles de temps. D’autres de ses dessins trahissent l’influence de l’esthétique heavy metal et du cinéma d’horreur via des couleurs acides, des ombres exacerbées et la figure du vampire. Ou se limitent à une mise en forme de phylactères sur fond de couleurs criardes (*Hey no Hard Feeling !!!! / «Even if there were, I wouldn’t care !!!*). On doit aussi à Neïla Czermak Icthi l’un des plus beaux dessins de l’exposition, empli de tendresse, où deux femmes s’entrelacent sans que l’on en connaisse la raison, laissant ouverte l’interprétation de cet acte d’amour (*Sans titre*, 2019).

Le travail de Mounira Al Solh élargit enfin l’éventail des techniques à la broderie. À partir de 2011, l’artiste recueille des récits de réfugiés syriens et palestiniens tout juste arrivés au Liban, où elle est née et réside. En écho au changement politique de la Syrie, Mounira Al Solh a choisi de montrer un film qui retrace l’engagement politique de ses grands-parents (*À la santé des alliés*, 2015) et de rendre hommage à des militantes féministes au moyen de portraits brodés, de la poétesse May Ziadeh (1879-1947) à la politique irakienne Naziha Al Douwayli (1923-2007) en passant par l’écrivaine égyptienne Nabawiyya Musa (1886-1951). Des références utiles à rappeler au sein d’un monde arabe sous forte domination patriarcale. En témoigne la bien nommée *Bouchée bée* (2020), œuvre textile faisant état des entraves à l’émancipation féminine – femmes voilées, masquées, réduites au silence. Inch Allah ? ●

Exposition *Évidence. Dessiner le présent* au Musée Tomi Ungerer-Centre international de l’illustration de Strasbourg, jusqu’au 29 septembre

T
A
B
L
O

POLITIQUE

Manque de visibilité

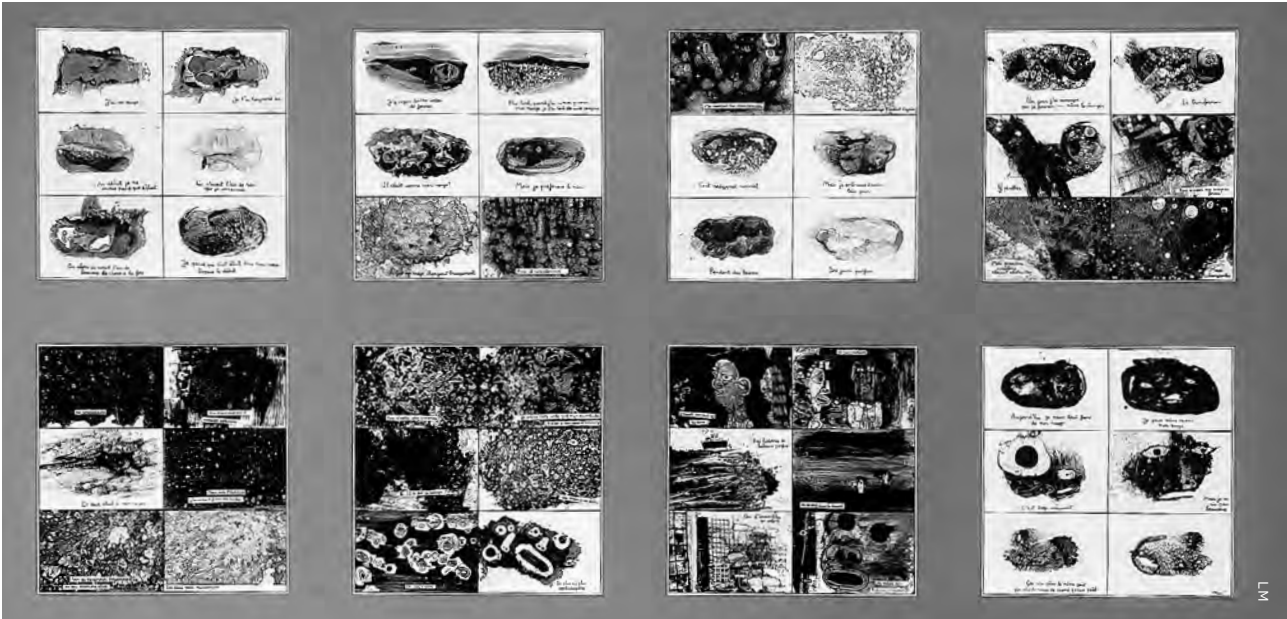
L’organisation des Lëtzeburger Bûnepräisser 2025 est à nouveau critiquée. Après la démission de Marc Baum du jury, puis une question parlementaire de Djuna Bernard, l’A:LL (association littérature luxembourgeoise) monte au créneau par voie de communiqué. Lors des précédentes éditions des Prix du théâtre, les auteurs et autrices s’étaient déjà plaints du manque de visibilité « du texte théâtral et l’écriture dramatique, sans qui il n’y aurait pas de pièce ». Un problème qui n’a pas vraiment été résolu, les auteurs se voient « cantonnés dans une catégorie qu’on pourrait décrire de fourre-tout (mise en scène, concept, chorégraphie) ». Constatant qu’aucun auteur dramatique ne figure sur la shortlist de cette catégorie (Antoine Pohnu est nommé dans la catégorie *Nowuesstalent*), l’A:LL exprime son « étonnement, [son] incrédulité et [son] mécontentement ». Dans sa réponse à la QP, le ministre de la Culture a annoncé que les remarques seraient prises en compte pour améliorer les futures éditions. « Une révision en profondeur s’impose pour donner aux Prix l’importance et le professionnalisme nécessaires », conclut le communiqué. FC

ART CONTEMPORAIN



Laura Mannelli,

est la lauréate de la bourse Bert-Theis 2025 qui accompagne la création d’une œuvre ayant une dimension collective et orientée vers un engagement politique et/ou social dans le domaine des arts visuels. Laura Mannelli est la sixième lauréate de cette bourse, dotée de 15 000 euros, après Jeff Weber, le collectif Common Wealth, Filip Markiewicz, Vera Kox et Serge Ecker. Son projet intitulé *Je vous salue Maria, pleine de grâce* a été choisi pour la pertinence de sa réflexion sur les enjeux du numérique. Il met en lumière les zones de tension, voire de fragilité, qui accompagnent les avancées technologiques, avec une posture qui reste lucide et engagée. L’approche collaborative et l’engagement dans la recherche ont également été salués. FC



En seulement huit vignettes, l’histoire d’un nuage, par Mazen Kerbaj



**Projection carrousel
d'une série de 80 diapositives
7 x 11 cm**

**30 x 25 cm ; 60 p.
Autopublié, Paris, 2025**

Lectures de la photographie

IIII Marianne Brausch

Le livre et sa relation à l'image au Casino Luxembourg et les fleurs de l'IA à Clervaux. Deux interprétations aux antipodes

C'est l'une des 26 expositions du Mois européen de la photographie (EMoP). *TUBE.PHOTO.DASH* au rez-de-chaussée du Casino Luxembourg clôt la série d'articles sur cette dixième édition.

L'exposition occupe une place particulière, au sens réel du terme, car elle plonge le visiteur entre les deux manières de les plus courantes de voir des photographiques : regardées debout, accrochées à la verticale aux cimaises d'une galerie ou d'un musée ou posée à l'horizontale, à tourner les pages d'une publication, assis sur une chaise à une table ou installé dans un fauteuil, sur ses genoux. Cela peut être un catalogue qui reprend les photographies d'une exposition ou une publication en tant que telle.

C'est le cas des photographies de Christian Aschman. *The space in Between*, 2015/2025, l'exemple le plus littéral de « l'entre-deux » parmi les dix démonstrations, qui partant du livre de photo-

graphies, fait de *TUBE.PHOTO.DASH* autant de formes d'installations nouvelles. Aschman a photographié à Tokyo les espaces résiduels, les entrechoquements de matériaux, des formes sans logique apparente d'assemblage, dans une ville d'une compacité extrême. Le fait d'avoir collé les photographies de l'ouvrage en grand format sur les vitres de l'aquarium du Casino, lui donne sa dimension d'exposition photographique verticale et crée un entre-deux nouveau avec la skyline très allongée et peu dense de la vue extérieure sur Luxembourg.

Les tirages photographiques sur film transparent sont à l'opposé de la publication, où les prises de vues occupent les pages bord à bord, ne laissant pas de temps de respiration, tandis que la vue de Luxembourg est aérée par nature. L'ouvrage est paru chez Théophile's Papers. Théophile Calot en a été le maître d'œuvre en 2015. Il est le commissaire de l'exposition *TUBE*.

PHOTO.DASH et dirige la maison d'édition delpire & co à Paris.

À l'époque des technologies qui dématérialisent le rapport à l'image et à la lecture, il faut évoquer la continuation avec Robert Delpire (1926-2017), qui publia des grands noms comme Brassai, Cartier-Bresson, Doisneau, Koudelka, dans des livres cultes de la maison d'édition qu'il créa à son nom, dans le Saint-Germain-des-Près des années d'après-guerre. Théophile Calot perpétue aussi les expositions à la galerie de la rue de l'Abbaye, une initiative quasi unique à l'époque de Robert Delpire. Au passage, on peut rendre hommage à Agathe Gaillard (1936-2025) qui vient de disparaître. Elle avait ouvert la première galerie uniquement consacrée à la photographie en 1975.

On terminera l'évocation de l'héritage impressionnant de « montreur d'images » de delpire & co, par l'évocation des petits livres à la couverture noire, où beaucoup de lecteurs ont fait leurs classes photographiques. C'est Robert Delpire qui créa cette mythique collection à petit prix, « Photo Poche », dans les années 1980. Mais l'exposition au Casino n'est pas seulement basée sur les publications de delpire & co. On y trouve aussi des ouvrages parus chez le grand éditeur Walther König, dont l'iconique *Concorde* de Wolfgang Tillmans en 1997. L'édition de 2025, un objet d'exposition en soi, est la troisième parution (tirage C-print numérotée 9/10 et 1 E.A., prêt galerie David Fleiss, Paris).

TUBE.PHOTO.DASH, repense la photographie sans photographies, comme l'*ANTI!Foto Manifesto* de Katia Stuke et Olivier Sieber, avec des textes sur toutes ces formes présentées dans l'exposition : « numérique ou analogue, en couleur ou en noir et blanc, original ou copie, diapositive ou installation ; elle est magazine, journal, livre, et bien plus encore. » C'est, côté entrée rue Notre-Dame,

une grande affiche à emporter pour la plus large diffusion possible. On l'aura compris, *TUBE.PHOTO.DASH* a ceci de particulier de jeter un pont entre le présent, créé pour l'exposition et ce qui, comme dans ce cas particulier, a fait l'événement en 2013 : la publication d'un magazine papier journal rassemblant des définitions de la photographie par des critiques d'art, des écrivains, des journalistes, des photographes.

Pour cette lecture horizontale uniquement, on s'assiera sur le tabouret dont l'assise sert aussi de cartel... Une fois qu'on a compris le principe du tabouret-cartel et que l'on feuillette la publication des dix possibilités proposées, on comprend le concept de Théophile Calot « avoir permis d'instaurer une relation possible à l'image depuis le livre, depuis l'exposition, et peut-être mieux encore, depuis les relations entre édition et exposition. » C'est le mode d'emploi de *TUBE.PHOTO.DASH*, tel que le décrit Fabien Vallos (philosophe et coordinateur de recherche à l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et à l'École supérieure d'Art d'Angers) dans « L'image comme dispositif théorique », le texte d'introduction de la publication éditée par le Casino Luxembourg à l'occasion de l'exposition.

Faute de pouvoir faire un résumé de chacune des expériences proposées, on citera ici la plus physique, celle du corps entier sollicité à l'horizontale par la lecture, mais ici, pour la vision. Partant du mode d'emploi de la *SUPER CHAIR* (1967) du designer américain Ken Isaacs dans le manuel d'autoréalisation *How to build Your Own Living Structures*, Pierre Hourquet a assemblé un mobilier de lecture où s'allonger et contempler la projection au plafond d'une vidéo avec la course des nuages et des souvenirs de lecture de l'auteur. Un déclencheur de ses propres « films en rêve » et de souvenirs d'ombres fantasques dans sa chambre d'enfant, inventées avec ses doigts...



CHRONIQUES DE L'URGENCE

Vertes hypocrisies

III Jean Lasar

Pendant longtemps, le sujet n'existait tout simplement pas. Puisque l'homme était là pour croître et se multiplier, et la planète présentée comme une ressource infinie, les impacts délétères des activités humaines sur l'environnement et le climat n'étaient pas un sujet. Pudiquement, les économistes parlaient d'« externalités ». Lorsque ces impacts ont fini par devenir évidents, les entreprises se sont pour la plupart cantonnées dans le déni. Ensuite, lorsque ce positionnement a commencé à constituer un risque réputationnel, elles ont eu recours au vernis : le *greenwashing*, qui combine habilement actions symboliques et publicité mensongère, devait leur permettre de se faire passer pour d'intrépides écologistes.

On peut dire du *greenwashing* qu'il a été, ces dernières décennies, la version dominante de l'hypocrisie environnementale. Dans une logique de rentabilité et de perpétuation du statu quo thermo-capitaliste, le ripolinage vert tentait d'offrir des gages d'innocence face à l'accumulation de preuves écrasantes sur la détérioration de nos milieux de vie et des grands équilibres géophysiques qui rendent possible la vie sur terre. Il fait désormais partie du paysage, promu par une industrie spécialisée jamais à court de slogans de durabilité et de rapports sur papier recyclé.

Avec l'accélération de l'histoire qui caractérise le moment présent, l'hypocrisie s'est trouvée d'autres déclinaisons. Une première, qu'on appelle généralement le « *greenhushing* »,

consiste pour les entreprises à « chuchoter » leurs efforts annoncés en faveur de l'environnement et du climat. Elles choisissent généralement cette stratégie pour éviter d'être accusées de *greenwashing*, par exemple lorsqu'elles s'aperçoivent qu'elles sont incapables d'atteindre des objectifs par trop ambitieux de décarbonation qu'elles s'étaient fixés et préfèrent couper court à toute controverse à ce sujet. Une autre, baptisée « *greenhushing* » (« faire silence »), est adoptée lorsqu'elles décident de faire table rase de leurs engagements passés, mais en raison d'une autre crainte : celle d'être boycottées par l'administration Trump, pour qui toute promesse d'agir en faveur du climat fait office de chiffon rouge.

Dans les deux cas, faute de communication claire, impossible de savoir ce qui se passe en coulisses, d'autant plus que ces déclinaisons s'articulent autour des pratiques déjà très peu transparentes du *greenwashing*. En théorie, les efforts climato-compatibles des entreprises, pour autant qu'ils aient été réels, peuvent continuer. En pratique, cela semble assez peu probable.

Un bel exemple de *greenhushing* est venu des banques à l'automne dernier, après l'élection de Donald Trump pour un second mandat. Quatre des plus grandes banques américaines, dont Goldman Sachs et Morgan Stanley, décidaient, comme un seul homme, de quitter la NZBA (pour « Net Zero Banking Alliance »), abjurant les promesses faites au cours des années précédentes de se dégager

de leurs investissements dans les énergies fossiles. Ce départ, qui a coïncidé avec celui de HSBC et d'autres établissements, représentait, selon un expert cité par *The Economist*, les deux-cinquièmes des actifs représentés au sein de cette alliance. Dans un article publié fin juillet, l'hebdomadaire a beau mettre en avant un abandon progressif par les entreprises des offsets et une prise en compte croissante des émissions de gaz à effet de serre dites du « scope 3 » (qui interviennent en aval des activités de l'entreprise), il est obligé de reconnaître que celles qui comptent le plus pour le climat sont désormais très souvent ouvertement à rebours de toute logique scientifique. Ainsi, BP a annoncé récemment tourner le dos aux renouvelables dans ce que la compagnie a appelé un « fundamental reset ». En juillet, les compagnies pétrolières Shell, Enbridge et Aker BP ont quitté un groupe mis en place au sein de l'initiative SBTi (« Science Based Targets ») pour définir ce que « net zéro » signifie pour les pétroliers, après s'être fait expliquer que cela voudrait dire en pratique renoncer à développer de nouveaux champs pétroliers et gaziers.

Fidèle à sa ligne ultra-libérale, *The Economist* veut croire que l'avènement du *greenhushing* est au fond un bon signe, puisque « si le pire accusation que les environnementalistes puissent faire envers une compagnie est qu'elle chuchote ses engagements, cela dénote sûrement un progrès ». Du *wishful thinking* s'il en est. Les lois de la physique n'ont que faire de ces triangulations opportunistes. ●

La *Projection Carroussel d'une série de 80 diapositives 7 x 11 cm* d'Aurélien Mole, « métamorphose de l'image en fonction de son mode de diffusion », pour citer encore Fabien Vallos. On ajoutera l'effet « madeleine de Proust sonore » du cliquetis du matériel de projection utilisé. Aux lithographies de l'Album Pittoresque du Grand-Duché de Luxembourg par J.-B. Fresez, publié par la librairie V. Hoffman, libraire, en 1857 et dédié à S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas au Lieutenant-Représentant de S.M. le Roi Grand-Duc dans le Grand-Duché de Luxembourg. », Aurélien Molle a superposé aux lithographies du peintre Fresez (1880-1867) ses vues sur papier du Casino et des arbres de la Pétrusse proche. Elles sont projetées au mur, indépendamment de l'autopublication *Gold Grows on Trees* créée pour l'exposition.

Avec *Floral Fiction*, l'exposition de la série *Still Life 3000* de Claudia Larcher et l'utilisation de l'IA, on est aux antipodes. Sandra Schwender, commissaire de l'exposition, a invité Claudia Larcher, cinéaste et chercheuse en intelligence artificielle, à montrer ses natures mortes qui font écho aux bouquets de Rachel Ruysch, peintre au Siècle d'or néerlandais. L'aspect plastique ou métallique des fleurs est bluffant, un emoji remplace la Vanité des vieux maîtres, une abeille mécanique butine... Avec une application de réalité augmentée, le visiteur est invité sur son smartphone à retrouver les originaux de la peintre du 17^e siècle.

Est-ce là encore de la photographie ? Le travail de l'artiste avec l'IA produit une image sans la photographie. Voilà encore une question posée dans *Rethinking Photography*. ●

TUBE.PHOTO.DASH est à voir au Casino Luxembourg jusqu'au 14 septembre
Floral Fiction Still Life 3000 de Claudia Larcher est à voir au Brahaus, Montée du Château à Clervaux jusqu'au 27 septembre

LËTZEBUERGER APHORISMEN (3)

Hien héiert d'Gras wuessen an d'Fléi néitsen

Uni Reklam fir des Firma wëllen ze maachen: Et waren d'Kopfhörer vun Apple. Genauer gesot war et d'Noise-Cancelling-Funktioun vun deene Kopfhörer, also d'Eigenschaft, Kaméidi aus der Ëmwelt erauszefilteren, déi mir d'Aen, respektiv d'Oueren opgemaach hunn.

Wéi ech déi Funktioun fir d'éischte Kéier ageschalt hunn, ass mir kuerz d'Loft ewechbliwwen. Et war sou ongewinnt roueg, datt ech een Ament Angscht hat, mäin Häerz wier stoe bliwwen oder d'Welt wier an ee Schwaarzt Lach gebonzelt, an ech a mäin Häerz a mäi Kaméidis-Filter vun Apple wiere mat der Welt doranner verschwonnen. Awer mir si just (ewéi schonns erwäänt) d'Oueren opgaangen. Doriwwer, a wéi engem Kaméidi mir all Dag liewen a wat dat mat eis mécht.

Ëmmer, wann ech déi Kopfhörer undinn, spieren ech eng Erliichterung, mental ewéi physisch. Meng Schëllere sacken no enger Zäit e Stéck erof, dohin, wou se eigentlech higehéieren, mäin Häerzschlag geet méi gemittlech, mäin Otem, a mäi Kapp gëtt esou vill méi licht, well op eemol eng jett méi Plaz dobannen ass. Et fillt sech un, wéi wa mäi Banneliewen endlech Loft huele kéint, wou et virdrun um Houschte waren (e bësse wéi fréier d'Minetter, déi weekends op Beefort gefuer sinn, fir hir Longe mat där gudder Loft vollzempumpelen.)

Mir war virdu mol net bewosst, wéi vill deen Dauer-Peegel u Kaméidi mech gestresst huet. Wéi vill Energie dat kascht huet, déi Aarbecht, déi elo de Kopfhörer iwwerhëlt, selwer ze leeschten. Well dat maachen eis Oueren, vu moies bis owes, si verdrängen

onwichtig Geräischer an den Hannergrond, a fir dat kënnen ze maachen, muss si dee Kuddelmuddel u Geräischer, deem mir am Stéck ausgesat sinn, permanent kategoriséieren, vergläichen, Prioritéite festleeën: Wéi eng sinn elo weesentlech, wéi eng net? Ee Prozess deen net wéineg vun eiser mentaler Kapazitéit an Usprouch hält. Sou dankbar ech och fir des Funktioun sinn, géing ech mir dach wënschen, se iwwerhaupt net ze brauchen.

Wéi oft gëtt an der Zeitung vu Liichtverschmutzung geschwat, déi – zweiwellos – ee risegen Impakt ob d'Ëmwelt huet, awer wat ass mat der Kaméidis-Verschmutzung, déi eis Mënsche belaauscht a krank mécht? Mir sollte guer net domadder averstane sinn. Datt mir net méi virum Kaméidi geschützt ginn. Datt Autoen, Motorrieder (!), Camionen, Fligeren sou onverschimmt haart dærfen sinn. Ech hunn ëss genuch mat deem ganze Gedäisch. Mat Musek, déi engem ongefrot aus Caféen, Restauranten, Geschäfte, Supermarchéen, Foussgängerzonen entgéint schléit. Mat Käercher, Lafléiser a Baustelle-Concert. Mat Leit, déi an der Ëffentlechkeet sans gêne telefonéieren oder Video kucken. Souguer an der Kultur gëtt gejaut. Ech gi säit enger Zäit net méi gär an den Theater. Ee Grond dofir ass, datt ech net ugebierelt wëll ginn. Ech verstinn och esou. Ech si weder blöd nach héiergeschiedegt. Also, nach net. Héiergeschiedegt, mengen ech. Blöd villäicht och.

Sief et drëm. Ech si mer sécher, wa mir am wuertwärtleche Sënn méi dacks d'Gras wuessen an d'Fléi néitsen (oder d'Gras néitsen an d'Fléi wuesse géingen héieren), da wären d'Wellnesshoteller iwwert der Grenz weekends net voller Lëtzebuerger. ● NORA WAGENER

Melancholie des Heldenhaften

IIII Marc Trappendreher

Die Figur des Superman im Wandel der Zeit

Seit über acht Jahrzehnten durchzieht Superman die kulturelle Imagination. Er ist weniger eine Figur, als ein Prisma, in dem sich gesellschaftliche Wünsche, Hoffnungen und Ängste brechen. Der „Mann aus Stahl“ mit übermenschlichen Kräften ist eine Symbolmaschine, die in jeder Epoche neu programmiert wird. Seine Bedeutung liegt weniger in den Geschichten, die er erlebt, als in den Vorstellungen, die er verkörpert.

Die Geburt Supermans 1938 fiel in eine Zeit massiver Umbrüche. Die Vereinigten Staaten litten noch unter den Folgen der Großen Depression, Europa stand vor dem Krieg. Jerry Siegel und Joe Shuster, zwei junge jüdisch-amerikanische Autoren, entwarfen einen Retter, der Ordnung und Hoffnung versprach. Kal-El, das Kind vom sterbenden Planeten Krypton, das in einer Kapsel auf die Erde geschickt wird, ist mehr als Science-Fiction: Er verkörpert das Immigrantenschicksal. Wie Moses in einem Korb treibt er in die Fremde und wächst dort zum Befreier heran. Dass er in Smallville, Kansas, aufwächst, ist kein Zufall: Dort lernt er die Werte der amerikanischen Provinz – Bescheidenheit, Fleiß, moralische Klarheit. In *Superman* verschmelzen jüdische Diaspora, amerikanischer Idealismus und moderne Mythologie zu einem Bild von Hoffnung, das den Menschen in einer von Unsicherheit geprägten Zeit Halt gibt.

Die frühen Adaptionen verstärkten diese Symbolkraft. Die Fleischer-Cartoons der 1940er Jahre inszenierten Superman als futuristischen Hüter, ein technisches Wunder gegen Bedrohungen von außen. In der Nachkriegszeit dagegen wurde er zum konservativen Gesetzeshüter: In der TV-Serie der 1950er Jahre spiegelte er die Werte einer Nation, die sich im Kalten Krieg definierte. Superman stand für Stabilität und Ordnung in einer Welt der ideologischen Fronten. Er war weniger Individualist, als Garant eines Systems, das seine Tugenden in ihm gespiegelt sah. Doch mit Richard Donners Film von 1978 trat eine neue Dimension hinzu.

Christopher Reeve verkörperte einen Helden, der zugleich menschlich und übermenschlich war. In einer Zeit, die von Vietnam, Watergate und politischem Zynismus geprägt war, bot Superman eine Projektionsfläche für Reinheit und Aufrichtigkeit. Was die Zuschauer wirklich trug, war nicht das Versprechen des Fliegens, sondern dass Reinheit mehr ist als eine Illusion. Donners Film machte *Superman* zum moralischen Fels in einer brüchig gewordenen Welt und schuf damit ein Bild, das weit über den Kinosaal hinaus wirkte.

Doch Symbole altern. In den 1980er Jahren, als ironische und gebrochene Figuren populär wurden, geriet der strahlende Held ins Abseits. In den 1980ern verschoben sich die Heldenbilder radikal: Auf der Leinwand traten traumatisierte Einzelkämpfer wie Rambo, Mad Max oder John McClane an die Stelle unerschütterlicher Lichtgestalten, während in den Comics Frank Millers *Dark Knight Returns* und Alan Moores *Watchmen* die makellose Moral der Superhelden in düstere Grauzonen zerlegten. Der Held war nicht länger ein Vorbild, sondern ein Problem – und gerade darin wirkte Superman mit seiner strahlenden Reinheit zunehmend wie ein Relikt. Die späteren Fortsetzungen von *Superman* schienen aus der Zeit gefallen. Erst in den 1990er Jahren tauchte er im Fernsehen neu auf, nun weicher, humorvoller, stärker auf die romantische Dimension konzentriert. Die Serie *Lois & Clark* präsentierte ihn weniger als göttlichen Retter denn als Partner, Freund, Nachbarn – ein Versuch, ihn an eine Kultur anzupassen, die mehr auf Intimität als auf Pathos setzte.

Doch der gesellschaftliche Resonanzraum verschob sich erneut: Nach den Anschlägen vom 11. September 2001 waren Helden gefragt, die nicht makellos, sondern gebrochen waren. Bryan Singers *Superman Returns* scheiterte 2006 an genau dieser Spannung: Der Held als melancholischer Erlöser blieb eine nostalgische Geste,

unfähig, die Verunsicherung der Gegenwart zu adressieren. Dagegen stellte Zack Snyder ab 2013 in *Man of Steel* und den folgenden Filmen einen anderen Superman ins Zentrum: nicht mehr den Boy Scout, sondern einen tragischen Gott. Hier war er Objekt der Angst wie der Verehrung, eine Figur, die Machtprobleme sichtbar machte. Snyder verwandelte Superman in einen Spiegel von Ambivalenzen nach 9/11: Misstrauen gegenüber Autoritäten, Unsicherheit angesichts globaler Bedrohungen, Sehnsucht nach Orientierung in einer chaotischen Welt.

Diese Schwere erzeugte Müdigkeit. Die Zuschauer erkannten zwar die Relevanz, verweigerten sich aber dem Pathos. Zu düster, zu präventios schien der Held, der einst für Leichtigkeit gestanden hatte. So markiert James Gunns neuer Ansatz einen bewussten Bruch. Sein Superman, gespielt von David Corenswet, soll wieder nahbar, hell und menschlich sein. Er verkörpert Mitgefühl und Integrität, eingebettet in familiäre Beziehungen – einen Hund hat er auch noch. In einer Zeit multipler Krisen – ökologisch, geopolitisch, sozial – erscheint er als utopisches Gegenbild: kein entrückter Übermensch, sondern Symbol für Gemeinschaft und moralische Erneuerung. Aber ist dieser Optimismus noch radikal? Oder ist er nur nostalgisches Pflaster auf die Müdigkeit des Genres? Gunns *Superman* will das Zynische überwinden, doch gerade darin zeigt sich die Ambivalenz: Er gibt nicht Antworten, sondern bietet Trost. Er ist weniger subversiver Entwurf, als Repräsentation einer Sehnsucht nach Orientierung. Indem er auf Menschlichkeit setzt, erfüllt er ein Bedürfnis, das zugleich utopisch und nostalgisch ist.

Superman ist mithin weniger ein Charakter als ein kulturelles Instrument. In den 1930ern war er der Arbeiterheld gegen Korruption, in den



Der neue Superman verkörpert Familienwerte: Er hat sogar einen Hund

1970ern der moralische Retter in Zeiten politischer Zweifel, in den 2010ern ein göttlicher Außenseiter im Zeitalter globaler Verunsicherung. Heute soll er Hoffnung stiften, wo Orientierungslosigkeit herrscht. Jede Phase zeigt, wie sehr Superman ein Spiegel kollektiver Stimmungen ist. Die Frage bleibt, ob ein Held, der immer Spiegel ist, zu mehr dienen kann, als zur Projektion. Doch gerade in dieser Projektion liegt seine Kraft. Er ist ein Symbol, das nie endgültig gefüllt, sondern immer neu interpretiert wird. Deshalb verschwindet er nicht, obwohl das Genre an Übermüdung leidet: Mit dem beispiellosen Erfolg des Marvel Cinematic Universe ist der Superheldenfilm längst zur industriellen Routine geworden – immer neue Universen, immer größere Crossover, immer weniger Überraschung. Wo einst ein einzelner Mann, der die Schwerkraft überwand, Staunen auslöste, tummeln sich heute Heerscharen von Göttern, Mutanten und Zauberern im selben Bildkader. Superkräfte sind zum kalkulierten Superlativ verkommen – stets größer, lauter, bunter –, und gerade dadurch verlieren sie ihre Einzigartigkeit. Wenn jeder fliegen, Blitze schleudern und Welten retten kann, dann wird das Außerordentliche trivial. Was einst mythisch wirkte, ist Serienware geworden. In diesem ermüdeten Klima erscheint Superman doppelt herausgefordert – einerseits als Wiedergänger einer alten Ikone, andererseits als Hoffnungsträger, dass das Genre selbst noch einmal zu sich finden kann. Er ist weniger Antwort als Frage – und gerade dadurch unverzichtbar.

Superman repräsentiert am Ende nicht nur den „American Way of Life“, sondern die Fähigkeit der Kultur, sich im Helden selbst zu erkennen. Er ist Mythos, der zugleich stabil und beweglich bleibt. Mal Heilsfigur, mal Außenseiter, mal Nostalgie, mal Utopie – stets jedoch Ausdruck einer Gesellschaft, die in ihm nach sich selber sucht. ●

AVIS

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
25.09.2025 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Intitulé :
LOT-A1-23 travaux de peinture à exécuter dans l'intérêt du réaménagement et extension du centre militaire au Herrenberg à Diekirch.

Description :
– Travaux de peinture sur murs d'environ de 2 300 m² et peinture sur plafonds d'environ 660 m².

La durée des travaux est de 65 jours ouvrables, à débuter en novembre 2025. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2502026

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Date limite de remise des plis :

23.09.2025 10.00 heures

Intitulé :
Acquisition de nouveau mobilier à exécuter dans l'intérêt du réaménagement du Centre Ulysse – nouveau concept « housing first ».

Description :
Fourniture et pose de mobiliers divers (+/- 525 pcs) :
– Bureaux, armoires de bureau, tables de réunion ;
– Chaises de bureau, chaises empilables, chaises visiteurs ;
– Fauteuils, canapés ;
– Tables d'appoint, accessoires.
La durée des fournitures est de 10 jours ouvrables (seulement la pose), à débuter en décembre 2025.

Critères de sélection :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2501920

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
26.09.2025 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Intitulé :

Travaux de peinture intérieure à exécuter dans l'intérêt de l'Auberge de jeunesse à Vianden.

Description :
– Tapissage (papier-peint lisse) 6 250 m² ;
– Mise en peinture (supports divers) 14 000 m².

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

N°. avis complet sur *pmp.lu* :
2502009

S

T

|

L

M-Tiss, pour que les cultures se réunissent

IIII Yolène Le Bras

land
22.08.2025

Le M-Tiss, « M comme métissage et Tiss comme tissage, pour la cohésion de valeurs universelles », annonce Jean Dib Ndour, a ouvert ses portes ce printemps au cœur de Differdange. Le large sourire que son gérant affiche, lorsqu'il accueille les clients dans ce café culturel, ne laisse pas deviner le parcours par lequel il est passé pour en arriver là. Né dans un petit village au Sénégal, Jean Dib Ndour a grandi avec quatre frères et deux sœurs. En outre, dans une société soudée, dans laquelle les enfants vivant trop loin de l'école venaient manger chez lui à la pause du midi, tout le village était finalement comme une grande famille. Cette enfance, avec ses joies et ses difficultés, est racontée dans son premier livre, *Itinéraire d'un enfant d'Afrique* (2014).

En 2002, après de premières études à Dakar, il part pour Paris. *Soleil voilé* (2017), son deuxième livre, traite de ce difficile exil vers l'Europe. Le ciel y est gris, personne ne se dit bonjour. Dans le bus, alors qu'il souhaite céder sa place à une vieille dame, comme le veut le respect des anciens qu'on lui a inculqué, celle-ci prend peur et resserre les mains autour de son sac. « J'ai vécu une nostalgie assez foudroyante », se remémore Jean Dib Ndour avec amertume. Il voulait devenir avocat pour défendre les plus faibles, mais peine à s'accrocher à la fac de droit et ses amphis trop bondées tout en combinant son job étudiant dans un restaurant. Le jeune homme s'oriente finalement dans l'hôtellerie de luxe, ce qui l'amènera à vivre pour Londres. Dans cette ville multiculturelle, un café littéraire, novateur pour l'époque, va attirer son attention.

L'écrivain-hôtelier saute le pas en 2018 et ouvre le café culturel M-Tiss à Metz. Durant six ans, les débats, les concerts et les repas solidaires rassemblent un public varié et de belles rencontres se créent. Certaines personnes du voisinage ne partagent néanmoins pas cet enthousiasme et se plaignent de nuisances sonores. Pour le forcer à fermer son café, elles multiplient les actes de harcèlement et les insultes racistes telles que « retourne dans ta tribu ». L'avocate Laetitia Avia, qui lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale en 2019, lui apporte, comme beaucoup d'autres, son soutien. À la fois contraint de partir et saisissant l'opportunité de déménager au Luxembourg, Jean Dib Ndour organise une dernière soirée messine en avril 2024.

À présent le M-Tiss anime donc l'avenue de la Liberté à Differdange. Sur deux vastes niveaux, un charme se dégage du mobilier hétéroclite : un piano décoré de bijoux bariolés, le symbole de la paix sur le comptoir, des masques et statues d'Afrique disposés un peu partout, des tables et des chaises dépareillées. Plusieurs tableaux abstraits et colorés, réalisés par l'un des frères de Jean Dib Ndour, complètent la décoration bigarrée du café. L'un de ses oncles vient souvent lui donner un coup de main et une cuisinière, venant elle aussi du Sénégal, y propose des plats typiques de son pays et de l'Afrique de l'Ouest en général. En cet après-midi d'été, deux Portugaises discutent autour d'une table et le kebabier du coin, un habitué, vient prendre son café. Les habitants de Differdange se réjouissent de ce nouveau lieu convivial et Jean Dib Ndour a même déjà

reçu un cadeau de la part d'un couple dont la femme est en fauteuil roulant. Son père à lui aussi était handicapé mais, à défaut d'utiliser ses jambes, il faisait fonctionner sa tête ! En plus d'une machine à écrire, il détenait l'unique Scrabble du village et les intéressés venaient donc sur place pour l'affronter. « Je leur échangeais des lettres contre un billet », confesse Jean Dib Ndour avec un sourire malicieux. C'est son père, mort aujourd'hui, qui lui a transmis son amour pour la littérature.

Si Jean Dib Ndour s'est lui-même saisi de la plume pour ses récits autobiographiques, il considère que c'était une nécessité, comme un exutoire. En 2019, il publie *Sagesse venue d'ailleurs*, un recueil de proverbes issus de la tradition orale africaine. Ses préférés ? Le porteur d'espoir « Quelle que soit la durée de la nuit, le soleil finira par se lever » et celui, plus pragmatique, « On ne peut pas battre le tam-tam et se gratter les fesses en même temps ». Après la rédaction thérapeutique de son parcours et la transmission de sa culture, celui qui aime autant la poésie de Senghor que le suspense d'Agatha Christie essaie de trouver assez de temps pour écrire un roman policier. Récemment, il s'est aussi livré sur la scène du M-Tiss à travers son *One My Show*, se moquant des stéréotypes et riant du choc des cultures. « Même à 4 500 kilomètres de chez moi, je crains toujours le jugement de ma mère », avoue Jean Dib Ndour : « Qu'est ce qu'elle dirait à me voir faire le clown ? ». Chaque année, il retourne la voir au pays. Il en profite aussi pour se ressourcer auprès des anciens et revient dans son café enrichi, prêt à partager. ●

La décoration dépareillée ajoute au charme de l'endroit



DIE AKTIVITÄT

Mini-Mangel

Anfang Juli schrumpfte das Freizeitangebot mitten im Herzen der Luga-Ausstellung: Eigentlich sollte im April der neue Minigolfplatz an der Pétrusse eröffnen. Im Frühling aber wurden Reinigungsarbeiten an



den nebenan liegenden Sandsteinfelsen durchgeführt, die Steinschläge verursachten, was die Eröffnung aus Sicherheitsgründen verzögerte. Im Juli schließlich gab DP-Bürgermeisterin Lydie Polfer bekannt, dass der Minigolf diesen Sommer seine Tore nicht mehr öffnen wird. Vielleicht also sollte man sich außerhalb der Stadt umschauen? Im Internet wird über *Visit Luxembourg* für den „Easy Golf“ in Mondorf geworben – er sei einzigartig, da er die großen Golfanlagen imitiere. Auf dem Campingplatz Fussekaul befinden sich 14 Spielfelder im Schatten von Bäumen; am Telefon erfährt man, für nur

fünf Euro Kaution könne jeder eine Partie spielen. Nahe der Seilbahn in Vianden befinden sich Spiralen und Knubbeln, über die der Golfball gelangen soll; allerdings sind die Spielfelder an der Our etwas zusammengedrängt. Etwas mehr Platz bietet der Minigolf in Consdorf – doch auch er würde von einer kleinen Auffrischung profitieren. Am belebtesten sind wohl die 18 Bahnen in Remich (Foto: Visit Remich). An der Moseluferpromenade unter Bäumen gelegen, sind sie im Sommer täglich bespielbar. Nur 50 Meter entfernt vom Platz befindet sich zudem die Tiny-Bar, eine der beliebtesten Strandbars von Luxemburg. SM

L'INVITÉ

Michel Troisgros

L'association Foodamental défend la gastronomie, les chefs et les producteurs, à travers des manifestations qui rassemblent professionnels engagés et public enthousiaste. Chaque année, l'association organise plusieurs événements caritatifs. Pour célébrer ses cinq ans, Foodamental frappe fort en invitant un des chefs français les plus prestigieux : Michel Troisgros. Son restaurant près de Roanne détient trois étoiles au guide Michelin sans interruption depuis 1968. Il a été salué de

nombreux titres prestigieux dont Chef of the Year décerné par le Chefs World Summit en 2017. Le 6 octobre, Michel Troisgros participera au dîner de gala organisé au profit de la Fondatioun Kriibskrank Kanner. Il préparera une entrée ainsi que son plat signature « Rouge aux lèvres », une assiette de fruits et légumes rouges autour d'un filet de pigeonneau. Le reste du menu est confié aux membres de l'association : Mathieu Morvan pour l'amuse-bouche, Valentin Rameau et Kajiwara Ryodo pour le poisson, Jérémy Parjouet et Cyril Molard pour la viande et Florian Chauvière, pour le dessert. 200 couverts sont prévus à l'Hôtel Le Royal



au tarif de 295 euros par personne (vins compris). Un prix qui s'explique par le niveau des chefs impliqués et de la qualité des plats. FC

PRINTED IN
LUXEMBOURG